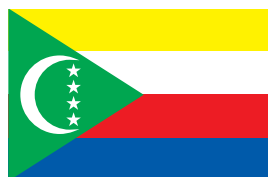


# UNION DES COMORES

OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

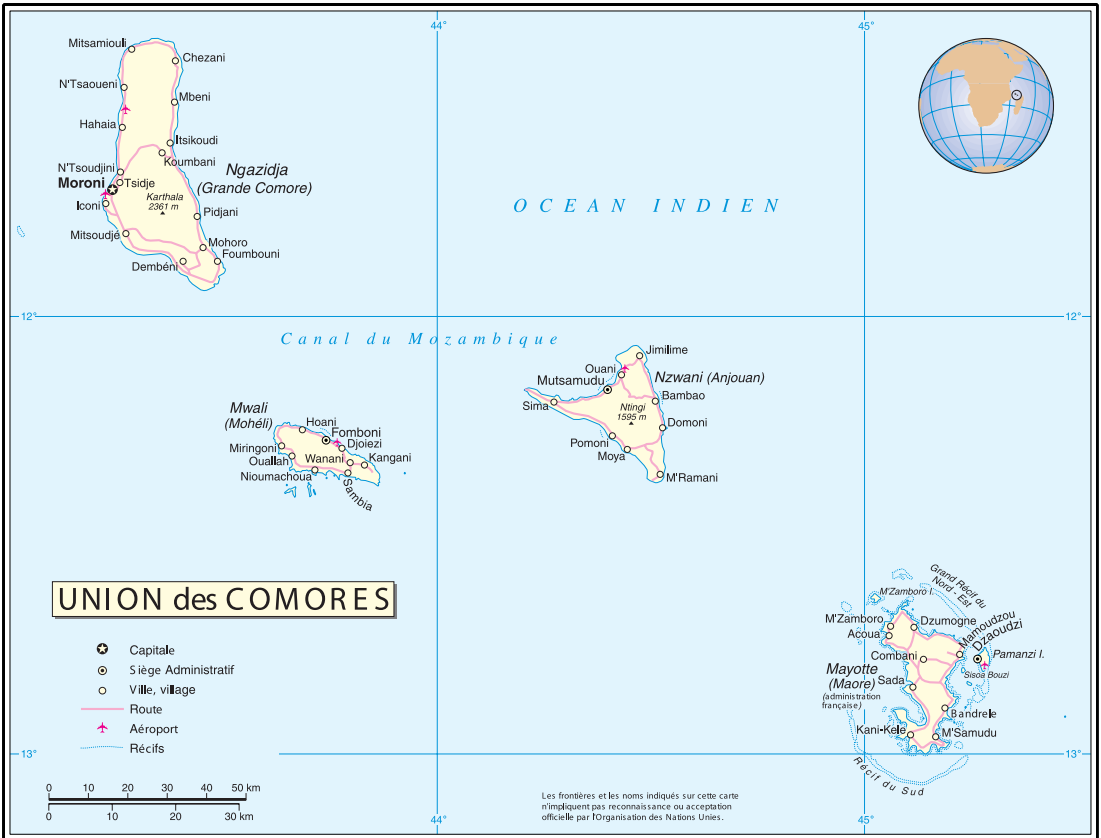
## RAPPORT NATIONAL 2005



Union des Comores



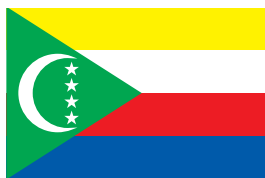
Nations Unies



# **UNION DES COMORES**

**OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE  
DÉVELOPPEMENT**

**RAPPORT NATIONAL 2005**



**Union des Comores**



**Nations Unies**

# PRÉFACE

En septembre 2000, à l'occasion du Sommet du Millénaire tenu au siège de l'ONU à New York, la Communauté Internationale s'est fixée un ensemble d'objectifs mesurables et assortis de délais pour lutter contre la pauvreté, la faim, la maladie, l'analphabétisme, la dégradation de l'environnement et la discrimination à l'égard des femmes.

Elle a également souscrit à une vaste gamme d'engagements dans des domaines tels que les droits de l'homme, la bonne gouvernance et l'affirmation de la démocratie. La synthèse de ces objectifs et des autres objectifs internationaux de développement issus des sommets mondiaux et conférences internationales antérieures ont été synthétisés en huit objectifs majeurs désormais célèbres :

les " Objectifs du Millénaire pour le Développement " (OMD) qui sont aujourd'hui au centre de l'agenda mondial.

Il est prévu que les pays en développement et les pays en transition établissent périodiquement des rapports nationaux consacrés aux objectifs du Millénaire pour le développement. A ce titre, l'Union des Comores a produit son premier rapport sur les OMD en 2003. En élaborant ce second rapport de suivi des Objectifs du millénaire, deux ans après le précédent, le pays réaffirme toute l'attention et l'attachement qu'il accorde à la mise en œuvre du plan d'action mondial exprimé au travers des OMD, en vue de promouvoir le développement économique et social.

Comme, le précédent, ce rapport a été élaboré au travers d'un processus participatif et inclusif de l'ensemble des acteurs du développement du pays et a bénéficié de l'appui traditionnel des agences du système des Nations unies. Le rapport montre que, même si la situation du pays reste globalement mitigée en matière de développement humain, l'Union des Comores a enregistré d'importantes avancées vers la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, notamment en matière de réduction de la mortalité infantile, d'accès à l'eau potable et de réduction de la pauvreté.

Dans la mesure où ces progrès ont été réalisés dans un contexte particulièrement difficile, marqué par toute une série de facteurs défavorables, notamment la fragilité politique et institutionnelle et la baisse tendancielle de l'aide au développement, il est permis de penser que l'ambition d'atteindre les Cibles du millénaire n'est pas une utopie, et ce d'autant plus qu'aujourd'hui le pays vit une ère nouvelle de stabilité et que la relance de la coopération avec ses principaux partenaires au développement se présente sous de meilleurs auspices.

Aussi, au moment où tous les acteurs du développement des Comores sont penchés sur l'actualisation du document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et sur la préparation de la conférence des partenaires du pays prévue en novembre 2005 à Maurice, ce rapport vient à point nommé pour attirer l'attention des protagonistes sur les domaines où le pays est en bonne voie, par rapport à la réalisation Objectifs du millénaire, et ceux où des efforts urgents s'avèrent nécessaires.

Le présent rapport permettra certainement de mieux cibler les programmes et les interventions dans la mise en œuvre du plan d'action du DSRP. Il incitera à l'adoption de mesures concrètes en faveur de la réalisation des OMD , notamment en sensibilisant les autorités nationales, en vue d'allouer des ressources conséquentes au programme d'investissement public.

Dans quelques semaines, les dirigeants du monde entier vont se retrouver à New York, à l'occasion du soixantième anniversaire de l'ONU, pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration du millénaire cinq ans après son adoption.

Nous espérons que cette rencontre aboutira à un renforcement du partenariat mondial en faveur de la réalisation des OMD.

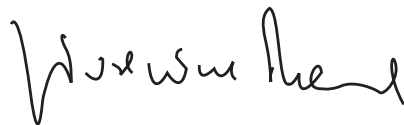
Nous espérons, notamment, que les pays membres du Concert des Nations sauront prendre la mesure des enjeux et rompre définitivement avec la politique la décennie quatre vingt dix qui a été celle des promesses non tenues.

Nous espérons, enfin, que la conférence des partenaires des Comores qui se tiendra à l'île Maurice, au mois de novembre prochain, enregistrera les manifestations concrètes du nouveau pacte contre la Pauvreté Humaine que le Secrétaire général de l'ONU, Son Excellence Monsieur Kofi Annan, souhaite voir adopter à l'occasion de ce sommet du millénaire+5.



**Azali Assoumani**

Président de l'Union des Comores



**Mme Giuseppina Mazza**

Coordonnateur Résident des activités opérationnelles  
du Système des Nations Unies  
en Union des Comores

# SOMMAIRE

Liste des sigles et abréviations .....	4
Aperçu de la situation .....	6
Introduction .....	7
Contexte de développement .....	8
Objectif n°1 : <b>Éliminer l'extrême pauvreté et la faim</b> .....	16
Objectif n°2 : <b>Assurer une éducation primaire pour tous</b> .....	23
Objectif n°3 : <b>Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</b> .....	27
Objectif n°4 : <b>Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans</b> .....	33
Objectif n°5 : <b>Améliorer la santé maternelle</b> .....	37
Objectif n°6 : <b>Combattre le VIH/sida, le paludisme et autres maladies</b> .....	41
Objectif n°7 : <b>Assurer un environnement durable</b> .....	47
Objectif n°8 : <b>Mettre en place un partenariat mondial pour le développement</b> .....	53

# LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>AGR</b>	: Activités Génératrices de Revenu
<b>AFD</b>	: Agence Française de Développement
<b>AIEB</b>	: Appui aux Initiatives Economiques de Base
<b>AMIE</b>	: Appui à la Micro - Entreprise
<b>APC</b>	: Approche Par Compétences
<b>APD</b>	: Aide Publique au Développement
<b>APSP</b>	: Association pour la Promotion du Secteur Privé
<b>BAD</b>	: Banque Africaine de Développement
<b>BADEA</b>	: Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
<b>BDC</b>	: Banque de Développement des Comores
<b>BM</b>	: Banque Mondiale
<b>CAP</b>	: Connaissances Attitudes et Pratiques
<b>CNAD</b>	: Comité National d'Appui au Développement
<b>CNLS</b>	: Comité National de Lutte contre le VIH/SIDA et les IST
<b>CIPD</b>	: Conférence Internationale sur la Population et le Développement
<b>COI</b>	: Commission de l'Océan Indien
<b>CURE</b>	: Crédit d'Urgence pour le Redressement Economique
<b>DECVAS</b>	: Développement des Cultures Vivrières et Appui Sémencier
<b>DOTS</b>	: Stratégie de traitement de la tuberculose (Directly - Observed Treatment Course)
<b>DSRP</b>	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
<b>EBC</b>	: Enquête Budget - Consommation
<b>EDS</b>	: Enquête Démographique et de Santé
<b>EIM</b>	: Enquête Intégrale auprès des Ménages
<b>EPT</b>	: Education Pour Tous
<b>EVF</b>	: Éducation à la Vie Familiale
<b>EVIH</b>	: Enquête sur le VIH / SIDA
<b>FADC</b>	: Fonds d'appui au développement communautaire
<b>FAO</b>	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>FAWECOM</b>	: Fédération des Educatrices des Comores
<b>FC</b>	: Franc Comorien
<b>FED</b>	: Fonds Européen de Développement
<b>FIDA</b>	: Fonds international pour le développement agricole
<b>FMI</b>	: Fonds monétaire international
<b>FRPC</b>	: Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance
<b>ID</b>	: Initiative et Développement
<b>IDH</b>	: Indice de développement humain
<b>IEC</b>	: Information - éducation - communication
<b>IFD</b>	: Institutions Financières Décentralisées
<b>IPH</b>	: Indice de pauvreté humaine
<b>IPPTE</b>	: Initiative pays pauvres et très endettés

<b>IST</b>	: Infections Sexuellement Transmissibles
<b>MA-MWE</b>	: Société d'Eau et Electricité des Comores
<b>MB</b>	: Multi Bacillaire
<b>MECK</b>	: Mutuelle d'Epargne et de Crédit ya Komori
<b>MICS</b>	: Enquête par grappe à indicateurs multiples (Multiple Indicators Clusters Survey)
<b>MPE</b>	: Moyennes et Petites Entreprises
<b>NEPAD</b>	: Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
<b>NTIC</b>	: Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
<b>OMD</b>	: Objectifs du millénaire pour le développement
<b>OMS</b>	: Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	: Organisation non gouvernementale
<b>PAE</b>	: Plan d'action pour l'environnement
<b>PCIME</b>	: Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant
<b>PEV</b>	: Programme élargi de vaccination
<b>PF</b>	: Planification familiale
<b>PIB</b>	: Produit intérieur brut
<b>PME/PMI</b>	: Petite et moyenne entreprise / petite et moyenne industrie
<b>PNB</b>	: Produit national brut
<b>PNA - EPT</b>	: Plan National d'Action de l'Education Pour Tous
<b>PNDS</b>	: Plan national de développement sanitaire
<b>PNE</b>	: Programme national de l'environnement
<b>PNLP</b>	: Programme National de Lutte contre le Paludisme
<b>PNLS</b>	: Programme National de lutte contre le SIDA
<b>PNUD</b>	: Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>IPPTE</b>	: Initiative Pays pauvres très endettés
<b>RGPH</b>	: Recensement général de la population et de l'habitat
<b>RNFD</b>	: Réseau National Femmes et Développement
<b>SCRIP</b>	: Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté
<b>SNPT</b>	: Société Nationale des Postes et Télécommunications
<b>SNU</b>	: Système des Nations Unies
<b>SR</b>	: Santé de la reproduction
<b>UA</b>	: Union Africaine
<b>UE</b>	: Union Européenne
<b>UNDAF</b>	: Plan cadre des nations unies pour l'aide au développement
<b>UNFPA</b>	: Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>UNICEF</b>	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>USA</b>	: Etats Unis d'Amérique
<b>VIH/SIDA</b>	: Virus de l'immunodéficience humaine / Syndrome d'immunodéficience acquise

# APERÇU DE LA SITUATION

## OBJECTIFS ET CIBLES

## LES OBJECTIFS SERONT-ILS ATTEINTS ? (1)

<p><b>1. ELIMINER L' EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM</b></p> <p>CIBLE 1 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur au seuil national de pauvreté</p> <p>CIBLE 2 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim</p>	<p>Potentiellement</p> <p>Invraisemblablement</p>
<p><b>2. ASSURER UNE EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS</b></p> <p>CIBLE 3 : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires</p>	<p>Probablement</p>
<p><b>3. PROMOUVOIR L'EGALITE ENTRE LES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES</b></p> <p>CIBLE 4 : Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux d'enseignement en 2015 au plus tard</p>	<p>Probablement (surtout pour le primaire et à l'horizon 2015)</p>
<p><b>4. REDUIRE LA MORTALITE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS</b></p> <p>CIBLE 5 : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans</p>	<p>Probablement</p>
<p><b>5. AMELIORER LA SANTE MATERNELLE</b></p> <p>CIBLE 6 : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle</p>	<p>Potentiellement</p>
<p><b>6. COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES</b></p> <p>CIBLE 7 : D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/Sida et commencé à inverser la tendance actuelle</p> <p>CIBLE 8 : D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle</p>	<p>Potentiellement</p> <p>Potentiellement</p>
<p><b>7. ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE</b></p> <p>CIBLE 9 : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales</p> <p>CIBLE 10 : Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable salubre</p>	<p>invraisemblablement</p> <p>Potentiellement</p>
<p><b>8. METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT</b></p> <p>CIBLE 15 : Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement, par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme</p> <p>CIBLE 16 : En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile</p> <p>CIBLE 18 : en coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous</p>	<p>Potentiellement</p> <p>Potentiellement</p> <p>Potentiellement</p>

(1) La cible sera atteinte : **Probablement** lorsque la tendance observée est meilleure que la tendance théorique, **potentiellement** si la tendance observée s'écarte légèrement de la tendance théorique et **invraisemblablement** si la tendance observée s'écarte de loin de la tendance théorique.



# INTRODUCTION

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sont conçus à partir de la Déclaration du Millénaire adoptée lors du Sommet du Millénaire par 191 pays, dont les Comores, réunis en septembre 2000 sous l'égide des Nations Unies. Ces objectifs sont l'expression d'un programme d'action international pour combattre la pauvreté humaine. Dans le cadre du suivi des engagements de ce Sommet, chaque pays est tenu de préparer régulièrement des rapports d'avancement sur les progrès accomplis vers la réalisation de ces objectifs.

Le présent rapport national est le deuxième du genre après celui élaboré en 2003. Son élaboration s'est faite de manière participative et inclusive des divers acteurs du développement du pays incluant les partenaires au développement et s'est appuyée pour sa validation sur le dispositif institutionnel mis en place dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRCP).

Ce rapport présente dans un premier temps le contexte général de développement du pays avant de passer en revue chacun des huit objectifs et leurs cibles selon une même grille d'analyse en cinq points.

Le premier point établit le bilan de la situation récente et actuelle du pays par rapport à la cible et projette les évolutions tendancielles à l'horizon 2015.

Le deuxième point illustre les politiques et les moyens mis en œuvre par le pays pour atteindre la cible concernée.

Le troisième point indique les principaux défis à relever en priorité pour réaliser la cible.

Le quatrième point établit une hiérarchisation des domaines prioritaires pour l'aide et la coopération.

Enfin le cinquième point évalue la capacité pour le pays à suivre et à évaluer sur une base annuelle les différents objectifs.

# 1. CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT

## 1.1 Situation géographique

L'Union des Comores fait partie des Petits Etats Insulaires en Développement (PEID). Elle est située à l'entrée Nord du Canal de Mozambique entre l'Afrique orientale et le Nord-Ouest de Madagascar et elle couvre une superficie totale de 2.237 km<sup>2</sup> répartie inégalement sur quatre îles: Ngazidja (Grande Comore), Ndzuwani (Anjouan), Mwali (Mohéli) et Maoré (Mayotte). Ses origines volcaniques confèrent à cet Etat archipel un relief contrasté ne laissant que peu de place aux plaines, limitant ainsi les surfaces cultivables. Cependant, les sols de ces îles, dérivant de matériaux volcaniques ont comme trait commun leur fertilité.



Le pays a déclaré son indépendance le 6 juillet 1975 et sa souveraineté réelle ne s'exerce que sur les trois premières îles, la quatrième île Mayotte (375 km<sup>2</sup>) est sous administration française. Le terme " les Comores " désigne donc dans ce rapport l'ensemble des trois premières îles.



## 1.2 Contexte démographique



Au dernier recensement Général de la population et de l'habitat 2003, la population comorienne est estimée à 575.660 habitants inégalement répartie entre les îles : 296.177 à Ngazidja, 243.732 à Ndzuwani et 35.751 à Mwali. Les Comores sont un pays à démographie explosive avec un taux d'accroissement annuel moyen de 2,1% entre 1991 et 2003 et sont surpeuplées avec une densité moyenne de 309 hab/km<sup>2</sup> et atteignant même 575 hab/km<sup>2</sup> à Ndzuwani. L'espérance de vie à la naissance est de 60,6 ans<sup>(2)</sup> ; les femmes représentent 50,4 % de la population laquelle population vit essentiellement en milieu rural à hauteur de 72,1%. La structure démographique est aussi marquée par le poids des jeunes qui représentent en 2003, 53% de la population pour les moins de 20 ans et 42% pour les moins de 15 ans.

Le rapport de dépendance global, défini comme étant l'ensemble des enfants de moins de 15 ans et des vieillards de plus de 64 ans rapportés à la population de 15-64 ans, est de 89% au recensement de 2003 avec une différence notable entre le milieu urbain (72%) et le milieu rural (96%). Une telle structure par âge pose d'énormes défis au pays, surtout dans la prise en charge de la jeunesse en matière d'éducation, de santé, de nutrition, d'emploi et de loisir. La taille moyenne des ménages comoriens est de 6,3 personnes.

## 1.3 Contexte politique et institutionnel



Depuis leur accession à l'indépendance, les Comores n'ont pas connu de stabilité politique susceptible de créer les conditions pour leur développement socioéconomique. La sécession de l'île de Ndzuwani en 1997, a déclenché une crise institutionnelle et politique qui ne sera réglée que quatre ans plus tard, avec l'adoption d'un nouveau cadre institutionnel garantissant l'unité et l'intégrité du pays. Selon la Constitution de 2001 qui régit ce nouvel ensemble, le pays porte la dénomination " Union des Comores " et constitue une République au sein de laquelle chaque île jouit d'une large autonomie et dispose de sa propre constitution. Aujourd'hui, les institutions constitutionnelles sont presque toutes mises en place et opérationnelles.

(2) Rapport mondial sur le développement humain 2004

## 1.4 Contexte économique

La situation actuelle de développement du pays est marquée par des faibles performances économiques, le PNB/hab est estimé à 450 \$ USA. Entre 1999 et 2004, le pays a connu une croissance moyenne de 2,2% due à la relance de la demande intérieure (consommation privée financée en partie par le transfert des fonds privés et les investissements publics). Par ailleurs, l'inflation s'est établie à environ 3,7 % en moyenne entre 1999 et 2004. Cette faible croissance a entraîné une dégradation du niveau de vie et l'IDH s'est situé à 0,530 en 2004.



Sur le plan structurel, l'économie comorienne se caractérise par un dualisme entre un secteur agricole essentiellement de subsistance et peu productif, représentant 40 à 44 % du PIB en moyenne - bien qu'il occupe près des deux tiers des emplois et un secteur tertiaire très développé, représentant 46 à 52% du PIB en moyenne, et désormais hypertrophié par le commerce d'importation. Le secteur secondaire reste marginal en terme de contribution au PIB avec seulement 8 à 12 % en moyenne.

La presque totalité des exportations du pays repose sur des produits agricoles limités essentiellement à trois cultures de rente (Vanille, Clous de girofle et Ylang-ylang) fortement tributaire des variations de leur cours sur le marché international et des avancées technologiques en matière de produit synthétique de substitution. La conjoncture a été très défavorable en 2004 pour la vanille, contrairement aux années précédentes avec des conséquences très catastrophiques pour les exportations (-42%)<sup>(3)</sup> et les recettes budgétaires. Les importations continuent à augmenter aggravant une balance commerciale structurellement déficitaire.

La dette extérieure de l'Union des Comores est passée de 185 millions de dollars USA en 1990 à 264 millions de dollars USA en 2004, soit 71% du PIB et 520% des exportations des biens et services, y compris les arriérés de paiements extérieurs. Pour ce qui

(3) BCC : note de conjoncture 2004 ; données provisoires

concerne la dette intérieure, la situation est plus problématique. Elle atteindrait en 2004 plus de 8 milliards FC<sup>(4)</sup> incluant les arriérés de salaires des agents de l'Etat qui cumulent plus de 20 mois non payés.

Les finances publiques sont caractérisées par un déficit budgétaire chronique. La faiblesse des ressources internes est comblée principalement par le recours à l'aide publique au développement d'une part et d'autre part aux transferts privés en provenance de la diaspora comorienne estimés à environ 20 milliards de FC<sup>(5)</sup> par an.

Par contre l'aide publique au développement qui finance la presque totalité de l'investissement public est passée entre 1990 à 2000 de 64 millions de dollars à 16 millions<sup>(6)</sup>, une diminution beaucoup plus marquée que celle observé dans le monde, et qui a contribué significativement à la contraction de l'activité économique du pays. La reprise des projets à partir de 2000, a permis d'atténuer la décroissance et même, de relancer modestement la croissance économique.

La situation de déséquilibre économique et financier persistant place les Comores dans une position de dépendance vis-à-vis de l'extérieur. L'économie comorienne souffre encore d'un manque de compétitivité, à cause notamment du coût élevé des facteurs de production, d'un manque de politique énergétique et de l'étroitesse du marché intérieur.

**Tableau 1**  
**Evolution des principaux agrégats macroéconomiques**

Agrégats	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>PIB courant</b> (milliards FC)	95,3	102,8	108,9	131,8	131,1	135,1	140,7
<b>PIB constant</b> (milliard FC)	90,3	92,0	94,2	92,7	94,9	97,4	99,8
<b>Croissance du PIB</b> (%)	1,2	1,9	2,4	2,3	2,3	2,1	1,9
<b>Croissance du PIB/hab</b> (%)	-0,9	-0,2	0,3	0,2	0,2	0,0	-0,2
<b>Exportations / PIB</b> (%)	12,0	13,2	15,1	25,1	24,0	21,9	22,7
<b>Importation / PIB</b> (%)	34,6	33,9	29,6	31,8	33,7	30,3	31,4
<b>Investissement / PIB</b> (%)	16,5	14,6	24,0		12,2	11,5	10,1
<b>Solde budgétaire / PIB</b> (%)	-6,6	-1,0	-2,2	-0,4	0,3	0,1	
<b>Solde courant / PIB</b> (%)	-20,0	-20,2	-15,4	-14,1	-13,3	-13,8	-15,2
<b>Solde primaire / PIB</b> (%)		-2,5	1,4	6,8	1,3	-2,4	-4,0
<b>Encours de la dette</b> (millions \$)	210,0	197	224,6	227,2	241,2	261,7	
<b>Service de la dette</b> (millions FC)			3890,9	3784,2	3424,6	3433,4	
<b>Service de la dette/exportations</b> (%)			10,6	10,8	9,6	11,0	
<b>Inflation</b> (%)	1,8	1,1	0,8	4,0	3,7	4,2	4,5

Source : B66 PNUD/Commissariat Général au Plan, Rapport BAS/Banque mondiale, FMI

(4) DSRP intérimaire actualisé 2005  
(5) Bilan commun de pays PNUD 2002  
(6) DSRP intérimaire 2003

**Tableau 2**  
**INDICATEURS CLES DE DEVELOPPEMENT HUMAIN**

Indicateurs	Niveau actuel	Année de référence	Source
<b>Population totale</b>	575 660	2003	RGPH 2003
Hommes	285 705	2003	RGPH 2003
Femmes	289 955	2003	RGPH 2003
Enfants de moins de 5ans	70 205	2003	RGPH 2003
Enfants de 0 à 19 ans	295564	2003	RGPH 2003
<b>Espérance de vie à la naissance</b>	60,6 ans	2002	RMDH 2004
<b>Indice Synthétique de Fécondité</b>	5,3	2003	RGPH 2003
<b>Taux de croissance démographique (%)</b>	2,1	2003	RGPH 2003
<b>Taux de mortalité (pour mille)</b>	12,5	1991	RGPH 1991
<b>Taux de natalité (pour mille)</b>	35,6	2003	RGPH 2003
<b>Seuil absolu national de pauvreté (FC)</b>	285 144	2004	EIM 2004
<b>Population vivant en dessous du seuil de pauvreté (%)</b>	44,8	2004	EIM 2004
<b>Ratio emploi/Population en âge de travailler (%)</b>	44,2	2004	EIM 2004
<b>PIB/habitant (fc)</b>	165183	2004	Dir Stat
<b>Taux de croissance du PIB (%)</b>	1,9	2004	Dir Stat
<b>Taux de mortalité infantile (pour mille)</b>	59	2000	MICS 2000
<b>Taux de mortalité infanto-juvénile (pour mille)</b>	74	2000	MICS 2000
<b>Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)</b>	381	2003	RGPH 2003
<b>Taux de prévalence du VIH (%)</b>	0,025	2003	EVIH 2003
<b>Taux de couverture vaccinale du BCG (%)</b>	53,2	2004	EIM 2004
<b>Taux de couverture vaccinale du VP03 (%)</b>	53,2	2004	EIM 2004
<b>Taux de couverture vaccinale de la Rougeole (%)</b>	73,0	2004	OMS
<b>Pourcentage des femmes avant au moins une consultation prénatale (%)</b>	72,7	2004	EIM 2004
<b>Taux de prévalence du retard de croissance (%)</b>	43,1	2004	EIM 2004
<b>Taux de prévalence de l'insuffisance pondérale (%)</b>	24,9	2004	EIM 2004
<b>Taux de prévalence de l'émaciation (%)</b>	7,9	2004	EIM 2004
<b>Taux de prévalence du paludisme (%)</b>	34,6	2004	EIM 2004
<b>Taux de prévalence de la carence en fer (anémie) (%)</b>	0,8	2004	EIM 2004
<b>Taux net de scolarisation au primaire (%)</b>	73	2003	MEN
dont Filles (%)	66,4	2003	MEN
<b>Taux brut d'alphabétisation (%)</b>	56,5	2004	EIM 2004
<b>Part de la population ayant un accès à l'eau potable (%)</b>	60,9	2004	EIM 2004
<b>Taux de latrinisation (chasses d'eau et latrines améliorées)</b>	37,5	2004	EIM 2004
Urbain (%)	50,1	2004	EIM 2004
Rural (%)	32,2	2004	EIM 2004

## 1.5 Effort du Gouvernement



Les Comores ont initié depuis 1989 une série de politiques et réformes économiques soutenues par la communauté internationale et en particulier les Institutions de Bretton Woods. Elles visent à la stabilisation macroéconomique en vue d'une croissance soutenue, et ce par la mise en œuvre de politiques budgétaires rigoureuses, la libéralisation des marchés et des prix, assortie d'un objectif de désengagement de l'Etat des activités marchandes.

Cependant les politiques de stabilisation et d'ajustement structurel mises en oeuvre n'ont pas eu les résultats escomptés. En effet, elles n'ont jamais été assorties d'un programme de relance économique à même de juguler les dimensions récessives. De même, l'ajustement monétaire intervenu en 1994 avec la dévaluation du franc comorien n'a pas permis d'améliorer la compétitivité des principaux produits d'exportation.

Les hésitations d'une transition tant politique, économique que sociale dans un contexte général d'instabilité, de crise politique et institutionnelle, ont de leur part contribué aux retards accusés dans un agenda du développement pourtant exigeant, tant la demande sociale de biens et services de base est criante et la paupérisation grandissante.

Pour faire face à cette situation, le Gouvernement a décidé en 2001 de doter le pays d'une stratégie de développement et de faire de la lutte contre la pauvreté un élément constitutif de cette stratégie. C'est ainsi qu'il a élaboré le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) pour une meilleure coordination des politiques visant la réduction de la pauvreté et intégrant les OMD.

## 1.6 Évaluation de la capacité de suivi des engagements du millénaire aux Comores



Même si le système d'information statistique pour l'aide à la prise de décision est peu organisé et faiblement structuré, le pays a connu des améliorations notables en matière de collecte de données pour le suivi et l'analyse statistique de la pauvreté grâce aux enquêtes récentes.

Par ailleurs, le gouvernement déploie des efforts pour le renforcement des capacités techniques pour l'élaboration des politiques et l'évaluation des progrès réalisés et souhaite profiter de la mise en place du cadre de suivi-évaluation de la SCRP pour organiser et structurer le dispositif de collecte, de stockage, de gestion, d'analyse et de diffusion de l'information statistique. L'appui à la mise en place progressive d'un Système d'Information pour le Management (SIM) dans le cadre de l'observatoire de la pauvreté permettra, une fois de plus, de lever les difficultés dans le calcul des indicateurs liées aux cibles des OMD.

Domaines/ Secteurs	Capacité existante pour la collecte des données	Capacité existante pour le suivi statistique	Capacité existante pour la préparation des statistiques pour l'analyse statistique	Capacité existante pour la préparation des statistiques pour l'élaboration des politiques	Capacité existante pour le suivi et l'évaluation des progrès réalisés	Qualité des enquêtes et informations
1. PAUVRETE EXTREME	Fort	Moyen	Fort	Fort	Faible	Fort
2. VIH/SIDA	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
3. FAIM	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Faible	Moyen
4. EAU POTABLE	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Faible	Moyen
5. EDUCATION PRIMAIRE	Fort	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Fort
6. EGALITE DE GENRE	Faible	Faible	Moyen	Faible	Faible	Faible
7. MORTALITE INFANTILE	Moyen	Moyen	Moyen	Faible	Faible	Moyen
8. SANTE DE LA REPRODUCTION	Moyen	Moyen	Moyen	Faible	Moyen	Moyen
9. ENVIRONNEMENT	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Faible	Moyen



# OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT AUX COMORES

**OBJECTIF N° 1 :**  
**ELIMINER L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA FAIM**



**OBJECTIF N°2 :**  
**ASSURER UNE ÉDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS**



**OBJECTIF N°3 :**  
**PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES**



**OBJECTIF N°4 :**  
**RÉDUIRE LA MORTALITÉ DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS**



**OBJECTIF N° 5 :**  
**AMÉLIORER LA SANTÉ MATERNELLE**



**OBJECTIF N°6 :**  
**COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET AUTRES MALADIES**



**OBJECTIF N° 7 :**  
**ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE**



**OBJECTIF N° 8 :**  
**METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT**



# Objectif 1

16

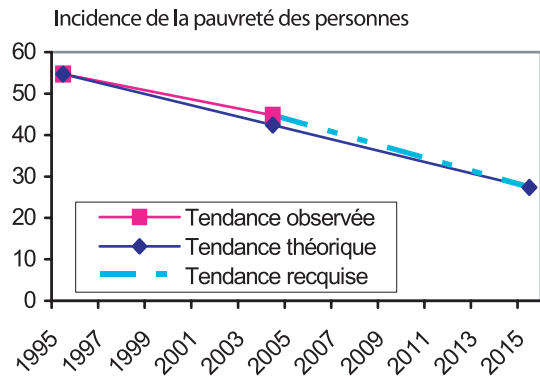
*Eliminer l'extrême pauvreté et la faim*



## CIBLE 1

### RÉDUIRE DE MOITIÉ, ENTRE 1990 ET 2015, LA PROPORTION DE LA POPULATION DONT LE REVENU EST INFÉRIEUR AU SEUIL NATIONAL DE PAUVRETÉ

17



Indicateur	1995	2004
Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (%)	54,7	44,8

Source : EBC 1995 &amp; EIM 2004

## 2.1 Situation et tendances

L'enquête intégrale auprès des ménages réalisée en 2004 aux Comores situe la ligne de pauvreté à 285 144 FC par tête et par an et donne les mesures des indices élémentaires de la pauvreté suivantes :

- 36,9% des ménages comoriens vivent en dessous de la ligne de pauvreté ;
- le déficit du revenu des ménages pauvres ou la profondeur de la pauvreté représente 12,8% du seuil de pauvreté ;
- l'indice de sévérité qui mesure le degré d'inégalité de revenu parmi les pauvres est de 6,2% .

Au niveau des îles, la pauvreté au sein des ménages sévit davantage à Ndzuwani que partout ailleurs dans l'archipel. Ainsi la proportion des ménages vivant avec moins de 285 144 francs comoriens par tête et par an s'élève à 38,4% à Ndzuwani contre 37,8% à Mwali et 35,3% à Ngazidja, ce qui correspond à 46,4, 49,1% et 42,7% des individus respectivement.

(7) L'incidence de la pauvreté est la proportion de la population (ou des ménages) qui ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté.

La pauvreté reste essentiellement rurale et cela quelle que soit l'île avec, au sein des ménages, une incidence<sup>(7)</sup> de 41,6 % en milieu rural.

L'EIM de 2004 donne incidence de 36,9% parmi les ménages correspondant à 44,8% des personnes contre 47,3% et 54,7% en 1995 respectivement. Toutefois il y a lieu de noter que la différence de méthodologies de deux enquêtes ne permet pas une comparaison objective de ces indices et de porter un jugement sur l'évolution de la pauvreté monétaire aux Comores. Les résultats de l'EIM 2004, affichent aussi une pauvreté chronique (durable) qui sévit à hauteur de 14,4% des ménages comoriens représentant 39,1% des ménages pauvres. La couche supérieure des pauvres - les pauvres transitoires et évolutifs - représente 19,6% de la totalité des ménages. A Ndzuwani la proportion des pauvres susceptibles de ne plus l'être à court terme excède considérablement la proportion des non-pauvres ayant une forte probabilité de le devenir, soit 63,0% et 35,4% respectivement.

## Encadré 1

### Le Problème de l'aide publique au développement



L'économie comorienne est très sensible aux chocs extérieurs et plus particulièrement à l'aide publique au développement qui finance la presque totalité de l'investissement public. La baisse tendancielle de l'aide au développement durant les années quatre vingt dix a largement contribué à entretenir une croissance faible du PIB dans le pays. Cette aide est passée de 64 à 16 millions de dollars entre 1996 et 2000.

Cette baisse s'explique notamment par l'endettement excessif du pays qui a entraîné un cumul important d'arriérés de paiements extérieurs, la faiblesse de la gestion macroéconomique et l'instabilité politique et institutionnelle. Eligibles à l'initiative PPTTE depuis plus de trois ans, le pays a des difficultés à accéder à cet important mécanisme de réduction de la dette ; il est actuellement sous programme de référence (SMP) avec le FMI depuis le mois de février 2004 avec en perspective, d'ici le début de l'année de 2006, un programme formel appuyé par une FRPC (Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance).

Afin de relancer la coopération avec ses partenaires et mobiliser les ressources nécessaires pour financer son développement, le pays organise le mois de décembre 2005 à Maurice une conférence de partenaires au développement, conférence qui sera présidée par le Chef de l'Etat sud africain, Thabo Mbéki.

## 2.2 Cadre de réalisation de la cible

Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) reste le cadre de référence pour la lutte contre la pauvreté. Un certain nombre de programmes et projets ont été initiés dans ce cadre pour relancer la croissance et réduire la pauvreté. Il s'agit notamment :

- Du projet AIEB, appui aux Initiatives Economiques de Base, qui a contribué à la mise en place des Institutions Financières Décentralisées (IFD) à travers les Mutuelles d'Epargne et de Crédit ya Komor (MECK) et les SANDUK;
- du projet DECVAS - Développement des Cultures Vivrières et Appui Semencier - pour assurer une intensification de la production vivrière, augmenter le niveau nutritionnel des populations en quantité et en qualité et réduire le niveau des importations de produits vivriers;
- du projet d'Appui aux Micro Entreprises (AMIE) qui appuie la création et le développement des petites et moyennes entreprises ;
- du projet FADC qui a appuyé la création des activités génératrices de revenu (AGR).

(7) L'incidence de la pauvreté est la proportion de la population (ou des ménages) qui ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté.

## 2.3 Principaux défis

Les principaux défis à relever pour la réalisation de la cible sont les suivants :

- La réalisation d'une croissance économique soutenue et durable et une redistribution équitable des fruits de cette croissance ;
- l'approfondissement de la politique de décentralisation et le développement des infrastructures de base y compris la pérennisation des acquis des projets;
- la professionnalisation des filières.

19

## 2.4 Priorités pour l'aide et la coopération

L'élaboration du DSRP offre un cadre de référence pour les interventions des partenaires au développement pour la réduction de la pauvreté. Les axes de coopération prioritaires en matière de réduction de la pauvreté extrême sont articulés autour de :

1. L'assainissement du cadre macroéconomique ;
2. le développement du secteur privé, source de création de richesses et d'emplois ;
3. l'amélioration de l'accessibilité et de l'accès aux services sociaux de base ;
4. la facilitation de l'accès aux marchés nationaux et internationaux ;
5. le renforcement de l'accès aux micro crédits adaptés notamment pour les groupes vulnérables et plus particulièrement dans le domaine de l'agriculture et de la pêche ;
6. la promotion du label comorien aussi bien pour les produits de rente que pour le tourisme sur la scène internationale.

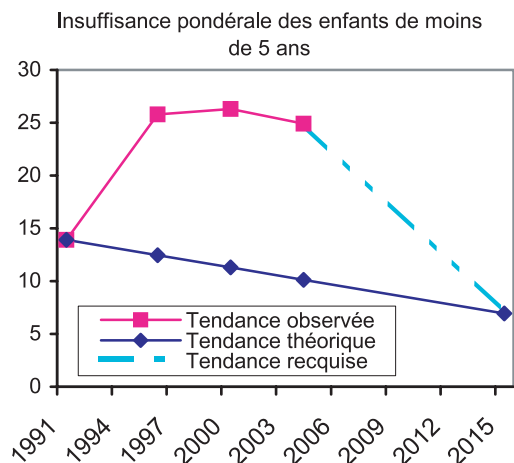
## 2.5 Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation de la cible

Éléments de surveillance de l'environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Moyen
Qualité de l'enquête récente	Fort
Capacités de traitements statistiques	Fort
Capacités d'analyses statistiques	Fort
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	Faible
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Faible
Publication et diffusion de l'information	Faible

## CIBLE 2

### RÉDUIRE DE MOITIÉ, ENTRE 1990 ET 2015, LA PROPORTION DE LA POPULATION QUI SOUFFRE DE LA FAIM

20



Indicateurs	1991	1996	2000	2004
Proportion des enfants accusant une insuffisance pondérale (%)	13,9	25,8	26,3	24,9
Proportion des enfants accusant un un retard de croissance (%)	20,6	33,8	42,3	43,1
Carences énergétiques (%)	3,5	8,3	11,5	7,9

RGPH 1991, EDS 1996, MICS 2000 & EIM 2004

## 2.6 Situation et tendances

Aux Comores, comme dans bien d'autres pays de l'Afrique au sud du Sahara notamment la problématique de la faim repose sur deux dimensions liées entre elles : la sécurité alimentaire et la nutrition. La première dimension se définit comme étant l'accès de tous et à tout moment aux aliments nécessaires pour rester en bonne santé. On la mesure à travers la disponibilité, la stabilité et l'accessibilité des approvisionnements. Ainsi, la malnutrition apparaît comme la première conséquence d'une insécurité alimentaire. Des trois indicateurs ci-dessus de la mesure de l'insécurité alimentaire, la stabilité semble le plus volatile créant assez souvent des tensions sur le marché et rendant par ricochet les produits inaccessibles aux plus démunis.

Les disponibilités énergétiques alimentaires des produits locaux sont passées de 1549 kcal en 1998 à 1116 kcal en 2000, soit une baisse de l'ordre de 15,1% par an. Le niveau de malnutrition aux Comores reste assez élevé et constitue à plusieurs égards un problème de santé publique. La proportion des enfants de moins de cinq ans présentant un retard de croissance a évolué défavorablement au cours de ces dernières années. Il est ainsi passé de 42,3% en 2000 à 43,1% en 2004. Par contre, l'insuffisance pondérale et l'émaciation amor-



cent un léger déclin passant respectivement de 26,3% et 11,5% en 2000 à 24,9% et 7,9% en 2004. Ceci dénote la persistance de méconnaissances sinon de mauvaises habitudes alimentaires au sein d'une grande partie des ménages comoriens.

De toute évidence, le milieu rural souffre davantage de la malnutrition avec un taux de retard de croissance estimé à 41,1% sur l'ensemble des Comores. Par contre, les disparités de malnutrition selon le genre sont faibles. Par exemple, le taux de retard de croissance est de 44,9% et 43,1%, respectivement, pour les garçons et les filles. Il en est de même pour les deux autres formes de malnutrition. Par ailleurs, l'EIM 2004 indique que la malnutrition des enfants est la plus faible à Ngazidja, et la plus élevée à Ndzuwani. Pour certaines formes de malnutrition, les disparités inter-îles sont assez importantes. Ainsi, le taux de retard de croissance est de 32,3% à Ngazidja, mais de 51,3% à Ndzuwani. Il en est de même pour le taux d'insuffisance pondérale, qui se situe respectivement à 13,2% et 32,4% sur ces deux îles.

## 2.7 Cadre de réalisation de la cible

Les évolutions contrastées du niveau de la pauvreté et celle des indicateurs de la malnutrition, appellent à examiner les programmes élaborés pour venir à bout de la faim. Parmi ces programmes, le programme national de lutte contre la malnutrition se place en première position des actions menées dans le pays au profit des enfants de moins de 5 ans.

Ses objectifs sont :

- Eliminer les carences en micronutriments;
- introduire la PCIME clinique et communautaire dans 50% des districts de santé ;
- assurer une couverture effective de 70% des enfants de moins de 5 ans malnutris et aux femmes enceintes en soins préventifs et curatifs essentiellement.

D'autres actions ont été menées à travers certains projets dans le cadre de l'amélioration de la disponibilité énergétique. Il s'agit notamment des projets DECVAS, AIEB et le Projet Pilote des Services Agricoles (PPSA). Ce dernier a monté un certain nombre de micro-projets susceptibles de donner de bons résultats.

## 2.8 Principaux défis

Les principaux défis à relever pour la réalisation de la cible sont les suivants :

- Amélioration des techniques culturales pour rehausser la productivité et mise en place d'une politique de prix des produits alimentaires pour les rendre accessibles aux populations vulnérables ;
- orientation de la production vers une alimentation nutritive et propice à la croissance de l'enfant sur la base des produits locaux ;
- élaboration d'un programme d'éducation nutritionnel et vulgarisation d'un encadrement nutritionnel en faveur de la petite enfance.

## 2.9 Priorités pour l'aide et la coopération

Ces priorités s'articulent autour des points suivants:

1. Le désenclavement des zones à forte production agricole et organisation des circuits de distribution des produits;
2. le renforcement de l'accès au micro financement pour les groupes spécifiques vulnérables ;
3. l'intensification de l'agriculture et la promotion de la sécurité alimentaire;
4. l'amélioration de l'accessibilité et de l'accès aux services sociaux de base

22

## 2.10 Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation de la cible

Éléments de surveillance de l'environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Moyen
Qualité de l'enquête récente	Fort
Capacités de traitements statistiques	Fort
Capacités d'analyses statistiques	Fort
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	Faible
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Faible
Publication et diffusion de l'information	Faible



# Objectif 2

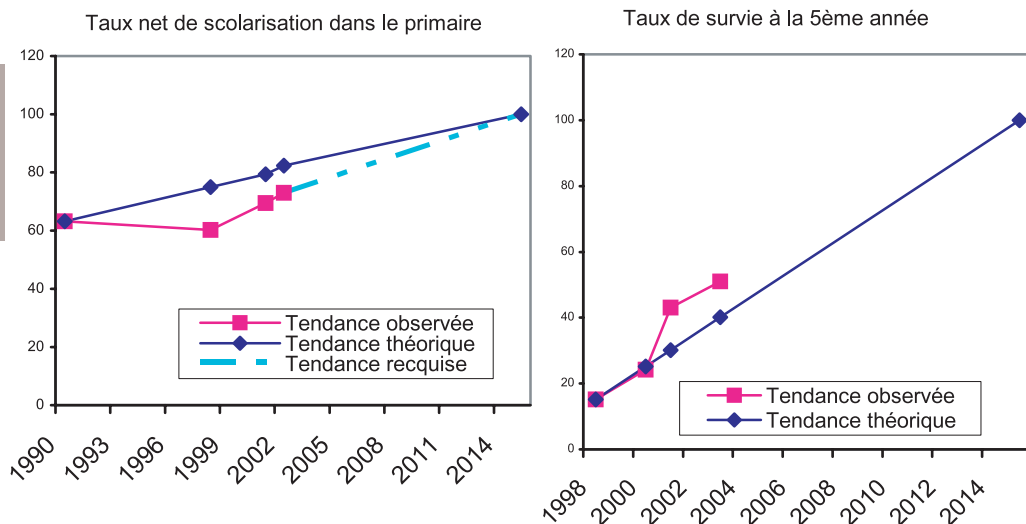
*Assurer une éducation primaire pour tous* 23



## CIBLE 3

### DONNER, D'ICI 2015, À TOUS LES ENFANTS, GARÇONS ET FILLES, LES MOYENS D'ACHEVER UN CYCLE COMPLET D'ÉTUDES PRIMAIRES

24



Indicateurs	1991	1999	2002	2003	2004
Taux net de scolarisation primaire (%)	63,2	60,2	69,4	73	
Proportion d'enfants atteignant la 5ème année d'école (%)	40,6	49,7	53,6	62,1	
Taux d'alphabétisation des jeunes adultes (en % de la population âgée de 15 - 24 ans)	68,8		68,5		71,8

Source : Direction de la planification de l'éducation, Tableaux de bord 2001/2002, 2002/2003 & EIM 2004



### 3.1 Situation et tendances

L'objectif du millénaire relatif à l'éducation primaire pour tous appliqué aux Comores appelle un relèvement des taux nets de scolarisation et d'achèvement primaire respectivement de 63,2 % et de 40,6 % en 1991 à 100% en 2015.

En dépit des efforts importants réalisés en termes de couverture scolaire, les Comores, avec un taux net de scolarisation primaire de 73 % en 2003 (dont 66,4 % pour les filles), et un taux d'achèvement de 62 %, doivent encore faire beaucoup d'efforts pour être au rendez-vous de 2015.

Par rapport à la scolarisation, on observe des disparités d'accès selon les îles et le sexe comme l'illustre le tableau précédent. En outre, près de 38 % des enfants scolarisés n'achèvent pas le cycle primaire à cause en partie du taux élevé de redoublement, se situant selon les niveaux entre 26% et 31% en 2003. Malgré les efforts du Gouvernement en matière d'éducation, l'offre au niveau du primaire reste encore insuffisante face à la demande grandissante, et cela malgré l'expansion récente du secteur privé de l'éducation, qui accueille 10 % des effectifs globaux.

La faiblesse des taux d'achèvement (62,1%) contribue à augmenter le taux d'analphabétisme qui se situe à 28,2 % en 2004 dans la population âgée de 15 à 24 ans. S'agissant de l'alphabétisation, l'évolution est positive avec un taux d'alphabétisation des jeunes adultes (15-24 ans) qui est passée de 68,8% en 1990 à 71,8% en 2003.

25

### 3.2 Cadre de réalisation de la cible

Le Gouvernement des Comores adhère aux recommandations de JOMTIEN de 1990 et au plan d'action de Dakar de 2000 conformément aux objectifs de l'Education Pour Tous (EPT). Il s'ensuit un processus de développement d'une stratégie d'éducation qui réunit toutes les parties prenantes autour de tâches spécifiques destinées à améliorer l'accès, la rétention, la qualité et l'équité dans l'éducation.

Pour matérialiser sa volonté et son engagement à assurer la scolarisation universelle à tous les enfants, le Gouvernement des Comores a adopté en 2004 le Plan National d'Action de l'Education pour Tous (PNA - EPT) à l'horizon 2015. Ce cadre stratégique à long terme a été suivi par son outil d'opérationnalisation notamment le Plan Directeur de l'Education et de la Formation pour la période 2005-2009, validé techniquement en décembre 2004.

Le financement du secteur éducatif est assuré par des ressources nationales réparties entre le budget de l'Etat, les contributions des familles et des communautés villageoises ainsi que des contributions diverses provenant des partenaires bi et multilatéraux.

### 3.3 Principaux Défis

Les défis majeurs à relever pour l'enseignement primaire aux Comores d'ici 2015 sont :

- L'amélioration de l'accessibilité de l'école et de la qualité de l'enseignement et l'augmentation sensible du niveau de rétention des élèves ;
- l'injection des ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre du Plan National d'Action de l'Education pour Tous (PNA - EPT) ;

### 3.4 Priorités pour l'aide et la coopération

L'accès à l'éducation pour tous aux Comores nécessite l'appui des partenaires au développement plus particulièrement dans les domaines suivants:

1. Augmentation des capacités d'accueil (construction, équipement et réhabilitation des salles de classe) ;
2. renforcement de l'implication des communautés dans la gestion du système scolaire ;
3. mise en place d'un système de santé scolaire et des cantines scolaires ;
4. revalorisation de la fonction d'enseignant ;
5. formation initiale et continue des enseignants et des encadreurs et renforcement des capacités de gestion de ressources humaines ;
6. définition d'une politique et d'un programme d'aide aux jeunes en difficultés scolaires et déscolarisés à l'insertion professionnelle ;
7. formation des éducateurs spécialisés pour les enfants handicapés et construction des structures adaptées ;
8. renforcement du système d'information statistique et mise à jour de la carte scolaire.

26

### 3.5 Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation de la cible

Éléments de surveillance de l'environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Fort
Qualité de l'enquête récente	Moyen
Capacités de traitements statistiques	Moyen
Capacités d'analyses statistiques	Moyen
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	Moyen
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Faible
Publication et diffusion de l'information	Moyen





# Objectif 3

*Promouvoir l'égalité des sexes et  
l'autonomisation des femmes*

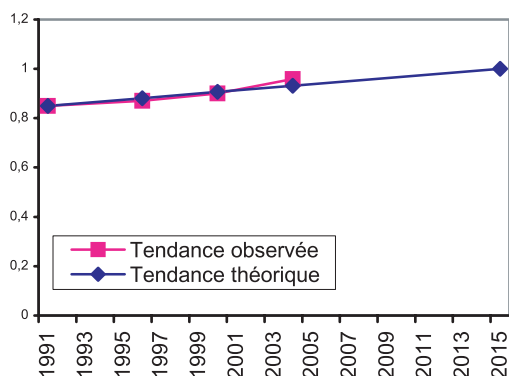
27



## CIBLE 4

### ELIMINER LES DISPARITÉS ENTRE LES SEXES DANS LES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE D'ICI 2005 SI POSSIBLE ET À TOUS LES NIVEAUX DE L'ENSEIGNEMENT EN 2015 AU PLUS TARD

Rapport Filles / Garçons dans le primaire

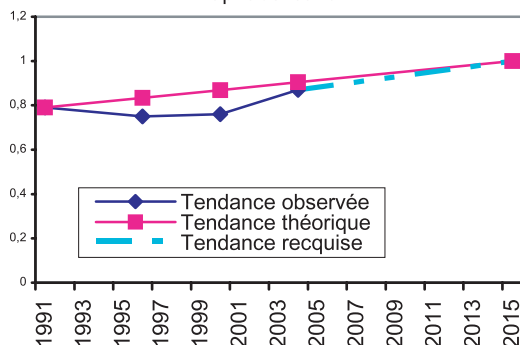


28

Indicateurs	1991	1996	2000	2004
Quotient du nombre de filles par rapport aux garçons inscrits dans le primaire	0,85	0,87	0,90	0,96
Quotient du nombre de filles par rapport aux garçons inscrits dans le secondaire		0,81	0,86	0,89
Rapport entre les populations féminine et masculine sachant lire et écrire (en proportion de la population âgée de 15 - 24 ans)	0,79	0,75	0,76	0,87
Part des femmes dans l'emploi salarié non agricole (%)	3,1	4,8		13,7
Femmes parlementaires (en % du total)	0	0	0	2,3

Source : RGPH 1991, EBC 1995, MICS 2000, Rapport national OMD 2003 & EIM 2004

Ratio filles / garçons de 15 - 24 ans dans l'alphabétisation



## 4.1 Situation et tendances

Le profil de l'éducation nationale aux Comores fait ressortir une sous scolarisation structurelle des filles qui représentent 45 % des effectifs d'élèves du système éducatif comorien, alors que les femmes représentent un peu plus de 50 % dans la population.

Cette disparité de genre est constatée à tous les niveaux d'enseignement.

L'objectif du millénaire relatif à la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes appliquée aux Comores appelle un relèvement du ratio filles/garçons de 96% en 2004 à 100% en 2005 pour l'enseignement primaire et de 89% en 2004 à 100% pour l'enseignement secondaire. Même si des progrès sont enregistrés au cours de la période 1991-2003, la cible de parité des sexes dans les enseignements primaire et secondaire fixée en 2005 ne s'est pas atteinte.

La parité filles/garçons évolue différemment selon l'île et la zone d'habitation. Malgré l'accroissement de 8 % de la scolarisation des filles constaté en 2003 à Ndzuwani, l'indice de parité est plus faible dans cette île que dans les deux autres îles. En milieu urbain les filles sont moins scolarisées que les garçons sur tout le territoire. L'élimination de cette disparité de genre au niveau de l'enseignement suppose d'une part un changement dans les mœurs comoriennes attribuant à la femme le rôle quasi exclusif d'épouse et de mère, et d'autre part une amélioration significative des conditions de vie en terme de revenus des familles puisque les parents inscrivent plutôt les garçons que les filles à l'école quand les revenus sont insuffisants.

Les disparités relevées entre les sexes au niveau de l'enseignement primaire et secondaire se retrouvent dans les niveaux d'alphabétisation enregistrés dans la population. En effet, on dénombre 87 femmes pour 100 hommes dans la population âgée de 15 à 24 ans sachant lire et écrire ; la tendance est à la hausse tout de même puisqu'en 1991 le rapport était de 79%. Le niveau de scolarisation et d'alphabétisation moins élevé des femmes par rapport aux hommes a des conséquences prévisibles sur l'emploi des femmes. En effet, ces dernières sont faiblement intégrées dans l'activité économique du pays bien que le code de travail comorien protège l'emploi des femmes.

Selon l'EIM de 2004, le taux d'activité pour les hommes est de 43,2% contre seulement 32 % pour les femmes. Malgré l'amélioration constatée dans la période 1991- 2004, la part des femmes dans l'emploi salarié non agricole est trop faible avec seulement 13,7 % en 2004. Cette même enquête a révélé que les taux de chômage sont beaucoup plus élevés pour les femmes que pour les hommes avec 19,2% contre 9,2%.

Concernant la participation de la femme dans la prise de décision, les femmes sont, soit absentes soit largement sous-représentées à tous les niveaux de la gestion politique, administrative et économique du pays. Depuis l'indépendance, trois femmes seulement ont été élues, dont deux siègent aujourd'hui, dans les assemblées.

## 4.2 Cadre de réalisation de la cible



Le Gouvernement comorien reconnaît que la promotion de la femme et l'amélioration de ses conditions de vie sont essentielles pour le développement durable, ce qui est affirmé à travers son adhésion au principe de l'égalité de genre inscrit dans les textes fondamentaux du pays. L'adhésion à la Plate-forme de Beijing et au programme d'action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD), la Loi d'Orientation de l'Education, le PNA-EPT, le Plan Directeur quinquennal de l'éducation et de la formation, l'élaboration d'un document de politique nationale de promotion de la femme et la loi sur le Code de la famille adoptée en juin 2005 par l'Assemblée de

l'Union sont autant d'instruments qui permettent d'opérationnaliser le concept de l'égalité des sexes. Le DSRP affirme l'égalité des genres comme une dimension essentielle du développement et un certain nombre de programmes visant la réalisation de cet objectif sont mis en œuvre actuellement. Il s'agit notamment :

- Du plan d'action national pour la promotion de l'éducation des filles ;
- du programme national santé de la reproduction et genre ;
- du projet " Population, développement et genre ".

Par ailleurs, il existe un tissu associatif comprenant des associations féminines traditionnelles et des ONGs (Réseau National de Femme et Développement - RNFD -, FAWECOM etc....) qui constitue un atout du fait du rôle capital que ces organisations jouent dans la mobilisation sociale en faveur de la promotion de la femme.

## 4.3 Principaux défis

Aux Comores les défis majeurs à relever pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont :

- La création d'un environnement scolaire permettant l'élimination de toute forme de discrimination à la scolarisation et favorisant la rétention notamment des filles tout au long du cursus scolaire ;
- l'atténuation de l'effet des pesanteurs socioculturelles défavorables à la promotion des femmes ;
- la promotion de la représentativité des femmes dans les sphères de décision.



## Encadré 2

### Le Code de la Famille et la Promotion de la Femme



L'Etat Comorien, à travers ses diverses constitutions, a toujours reconnu l'égalité entre les hommes et les femmes, principe défini par la Charte des Nations Unies et par celle de l'Union Africaine. La religion ainsi que toutes les dispositions d'ordre légal ou réglementaire sont favorables à l'accès des femmes aux structures de pouvoir et de prise de décision. Pourtant, les femmes sont, soit absentes soit largement sous représentées à tous les niveaux de la gestion politique, administrative et économique du pays.

Au cours de cette dernière décennie, le pays a réaffirmé et renouvelé ses engagements en faveur de l'égalité et de l'équité des sexes et du renforcement du pouvoir des femmes tel que déclaré dans la Plate-forme d'action de Dakar et les Programmes d'action de Beijing et de la CIPD. Les progrès enregistrés à l'issue des efforts déployés dans ce domaine, sont notamment la ratification de la convention contre toutes les formes de discrimination à l'endroit des femmes ainsi que celle relative aux droits de l'enfant.

Par rapport aux droits fondamentaux des femmes, le cadre juridique et la législation existants dans le pays ne sont pas discriminatoires. Les freins qui existent quant à la jouissance des femmes de leurs droits, relèvent de l'application effective des textes et de la méconnaissance par les femmes de leurs droits. Le Code de la Famille adopté récemment par les parlementaires, renforce ce cadre juridique. Sa mise en application va protéger la famille en garantissant, dans le respect de la culture et des traditions, les droits et les devoirs de chaque membre (femme, homme et enfant) au sein de celle-ci et en préservant l'équité et la stabilité dans la cellule familiale.

La réglementation du mariage et du divorce par le code de la famille, notamment la fixation de l'âge au mariage à 18 ans pour les filles et pour les garçons, la prise en charge des enfants et la satisfaction de leurs droits par les parents pendant et après le mariage, constitue une des mesures positives visant à renforcer les programmes et politiques mis en œuvre dans le pays, en faveur de la réduction / l'élimination des disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire, par l'amélioration des taux d'inscription et de poursuite de la scolarité des filles.

## 4.4 Priorités pour l'aide et la coopération

En vue de promouvoir l'égalité des sexes et d'assurer une plus grande autonomisation des femmes, l'appui devrait prioritairement s'orienter vers :

1. La mise en œuvre du Plan National d'Action pour la promotion de l'Education des Filles ;
2. l'opérationnalisation des structures chargées de la promotion de la femme ;
3. la vulgarisation et la mise en application du code de la famille ;
4. la promotion de la création de centres d'alphabétisation et le renforcement des programmes d'alphabétisation fonctionnelle en faveur des femmes ;
5. l'amélioration des conditions sanitaires et hygiéniques dans les établissements scolaires en vue de favoriser le maintien des filles à l'école.

## 4.5 Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation de la cible

Éléments de surveillance de l'environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Moyen
Qualité de l'enquête récente	Fort
Capacités de traitements statistiques	Fort
Capacités d'analyses statistiques	Moyen
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	Faible
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Faible
Publication et diffusion de l'information	Moyen



# Objectif 4

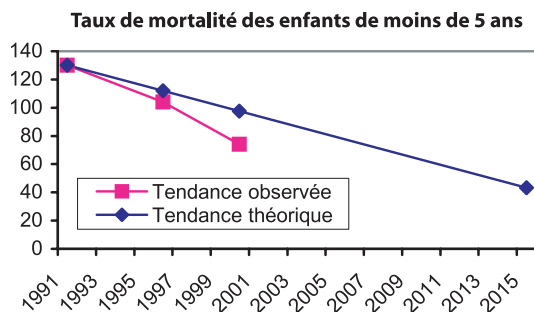
*Réduire la mortalité des enfants  
de moins de 5 ans*

33

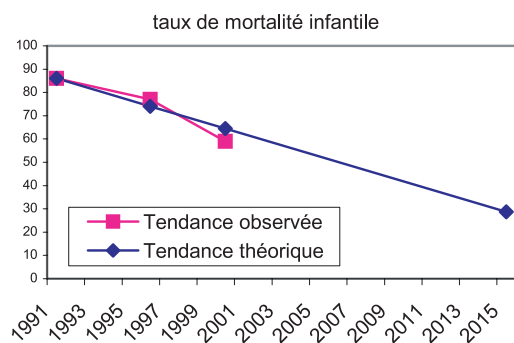


## CIBLE 5

### RÉDUIRE DE 2/3, ENTRE 1990 ET 2015, LE TAUX DE MORTALITÉ DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS



34



Indicateurs	1991	1996	2000	2004
Taux de mortalité des enfants de mois de 5 ans (pour 1000 naissances vivantes)	130	104	74	---
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	86,2	77,3	59	---
Enfants d'un an effectivement vaccinés contre la rougeole (%)	---	48	56,3	73

Source : RGPH 1991, EDS 1996, MICS 2000 & OMS 2004

## 5.1 Situation et Tendances

De manière générale, la mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans a sensiblement baissé au cours de la décennie 90. En effet, le taux de mortalité des enfants de cette tranche d'âges est passé de 130‰ en 1991 à 74‰ en 2000. Au cours de la même période, celui des enfants âgés de moins d'un an a régressé également de 86,2‰ à 59‰. Si cette tendance se poursuit, les Comores ont une forte probabilité de réaliser cet objectif à l'horizon 2015.

Les principales causes de décès des enfants notamment de moins de 5 ans sont les maladies transmissibles notamment le paludisme, les infections respiratoires aiguës, les parasitoses et diarrhées favorisées par la malnutrition des enfants. La baisse aussi timide qu'elle soit, de certains indicateurs de malnutrition, conjuguée à une amélioration de la couverture vaccinale - 73% contre la rougeole - laisse présager la poursuite de la baisse de la mortalité infanto-juvénile.



## 5.2 Cadre de réalisation de la cible

35

Le gouvernement comorien a retenu la réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans comme l'une des grandes priorités du pays. Il se propose de ramener de 74‰ à 40‰ le taux de mortalité infanto-juvénile entre ici et 2015. Dans une synergie des différents projets sectoriels (santé, éducation, information et communication), il entend mettre sur pied une politique de développement intégral du jeune enfant, une stratégie qui vise à la réussite de la transformation de l'enfant en un jeune citoyen sain et responsable ; ce qui contribue à un état de santé meilleur pour ces enfants. Et à ce titre, il met en œuvre une stratégie de prise en charge intégrée des maladies de l'enfance (PCIME).

## 5.3 Principaux défis

Les principaux défis dans le cadre de réalisation de cette cible sont :

- Le renforcement de l'efficacité du système de santé notamment concernant les capacités de ses ressources humaines ;
- l'amélioration de la prévention et de la surveillance épidémiologique.

### Encadré 3 L'amélioration de la santé infantile



Bien que les taux de mortalité infantile et infanto juvénile aient connu une importante baisse ces dernières années, l'enfant comorien reste soumis à des risques de mortalité encore élevés. Cette mortalité est entretenue par une forte morbidité liée essentiellement à une prévalence élevée des maladies infectieuses et parasitaires, à des pratiques des soins inadéquates ainsi qu' à la malnutrition chronique, les cinq premières causes de morbidité étant le paludisme, les pneumopathies, les maladies diarrhéiques, la malnutrition protéino - énergétique. L'objectif de réduction des deux tiers d'ici 2015 de la mortalité des enfants de moins de cinq ans est réalisable pour les Comores, avec un appui conséquent des partenaires au développement, d'autant plus que des programmes et mesures visant à maintenir les acquis et à réduire d'avantage la mortalité infantile sont adoptés .

Il s'agit notamment de :

- 1) La prévention de la transmission mère enfant du VIH (PTME) qui a comme objectif de réduire considérablement le risque de contamination de l'enfant née d'une mère séropositive pendant la grossesse, lors de l'accouchement et pendant la période de l'allaitement ;
- 2) la prise en charge intégrée des maladies de l'enfance (PCIME) tant au niveau clinique que communautaire;
- 3) le renforcement de la vaccination des enfants par la vaccination de routine et des campagnes de vaccination en augmentant et en maintenant la couverture vaccinale des enfants de 0 à 11 mois à plus de 90% ;
- 4) la mise en œuvre d'un paquet minimum d'activités au niveau communautaire à travers la nutrition à assise communautaire;
- 5) l'augmentation du budget de l'état alloué aux dépenses de santé ;
- 6) le renforcement du dispositif de surveillance épidémiologique ;
- 7) la fourniture permanente de médicaments génériques essentiels ;
- 8) la mise en œuvre d'un système de protection sociale.

#### 5.4 Priorités pour l'aide et la coopération

Les priorités pour l'aide et la coopération sont :

1. Le renforcement des services de vaccination;
2. le renforcement du dispositif de surveillance épidémiologique ;
3. la fourniture permanente de médicaments génériques essentiels ;
4. la mise en œuvre d'un système de protection sociale ;
5. la sensibilisation sur la transmission mère - enfant du VIH/SIDA et les moyens de se protéger ;
6. l'alphabétisation fonctionnelle et l'éducation sanitaire des mères ;
7. le renforcement de la prise en charge intégrée des maladies de l'enfance.

#### 5.5 Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation de la cible

Eléments de surveillance de l'environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Moyen
Qualité de l'enquête récente	Moyen
Capacités de traitements statistiques	Faible
Capacités d'analyses statistiques	Moyen
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	Moyen
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Faible
Publication et diffusion de l'information	Moyen





# Objectif 5

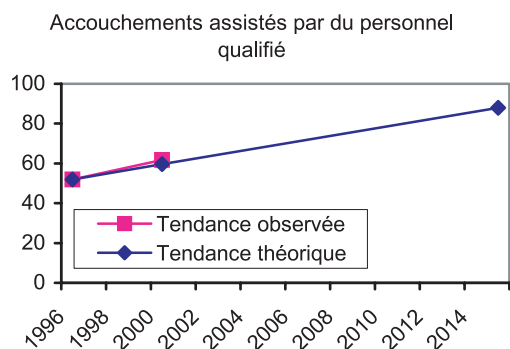
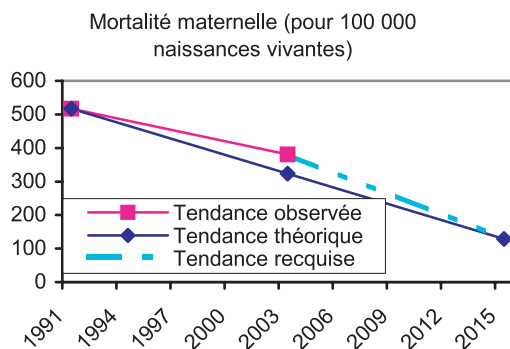
*Améliorer la santé maternelle*

37



## CIBLE 6

### RÉDUIRE DE ¾, ENTRE 1990 ET 2015, LE TAUX DE MORTALITÉ MATERNELLE



Indicateurs	1991	1996	2000	2003
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	517	---	---	381
Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (%)	---	52	62	

Source : RGPH 1991, EDS 1996, MICS 2000 & RGPH 2003



## 6.1 Situation et Tendances

Aux Comores, le taux de mortalité maternelle est estimé en 2003 à 381 décès pour 100 000 naissances vivantes. Ce taux reste très élevé, valant presque quatre fois plus le seuil défini par la CIPD qui est de 100 décès pour 100 000 naissances vivantes. On enregistre cependant une nette diminution des décès liés à la maternité dont le taux était de 517 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1991.

Malgré cette baisse, une amplification des efforts consentis est nécessaire pour atteindre la cible fixée en 2015. A ce propos, on constate une amélioration de la consultation prénatale qui a atteint 72,7% en 2004. Cependant, il reste beaucoup d'efforts à fournir en milieu hospitalier. En effet, l'enquête prospective réalisée en 2003 dans le cadre de l'évaluation de la mortalité maternelle intra - hospitalière affiche un taux de mortalité de 226 décès pour 100 000 naissances vivantes. Ceci est d'autant plus important que l'EIM a révélé que seulement 13,9% de la population des femmes en âge de procréer ont utilisé une méthode contraceptive au cours des 12 derniers mois. Selon l'enquête MICS 2000, le taux de prévalence contraceptive était de 19,4% pour les femmes en union.

## 6.2 Cadre de réalisation de la cible

Les autorités comoriennes, ayant souscrit au programme d'actions de la CIPD tenue au Caire (Egypte) en 1994, ont concrétisé leur engagement à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique et un plan d'action en matière de santé de la reproduction. Une feuille de route pour la réduction de la mortalité maternelle et néonatale a été adoptée par le gouvernement.

### Encadré 4

#### Feuille de route pour la réduction de la mortalité maternelle et néonatale



Pour faire face à la situation préoccupante de la mortalité maternelle et néonatale, les autorités de l'Union des Comores, avec l'appui des partenaires au développement, notamment les agences du Système des Nations Unies, a initié une Feuille de Route pour la Réduction de la Mortalité Maternelle et Néonatale. L'objectif général de cette Feuille de Route est d'accélérer la réduction de la mortalité maternelle et infantile pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ses objectifs spécifiques sont de: (1) Rendre disponible le personnel de santé qualifié pour assister les femmes pendant la grossesse, l'accouchement et le post-partum, à tous les niveaux du système de santé ; (2) Renforcer et équiper les structures sanitaires à tous les niveaux afin d'améliorer la qualité des soins et (3)

Renforcer les capacités des individus, des familles, de la communauté et des décideurs pour améliorer la santé de la mère et du nouveau-né.

La Feuille de route a été signée par le Vice-Président en charge de la Santé, les Ministres de la Santé des îles autonomes, les Ambassadeurs et autres chefs de missions diplomatiques accrédités aux Comores, les Agences résidentes du système des Nations Unies, la société civile et les organisations non gouvernementales le 9 juillet 2005 à l'occasion de la cérémonie officielle de son lancement présidé par le chef de l'Etat. Dans son discours lu par le Vice-président en charge de la santé, au cours de cette cérémonie, le chef de l'Etat a mis l'accent, sur l'intérêt que lui-même et son gouvernement accordent à la mise en œuvre de cette Feuille de Route qui offre un cadre privilégié de collaboration entre tous les acteurs.

## 6.3 Principaux défis

Les principaux défis dans le cadre de la réalisation de cette cible sont:

- L'augmentation de la couverture du programme de Santé de la Reproduction/Planification Familiale dans l'ensemble du territoire qui intégrerait un volet sur l'éducation à la vie familiale (EVF) ;
- le renforcement des capacités du personnel de santé et des structures en matière de consultation prénatale, des soins obstétricaux d'urgence en mettant l'accent sur l'organisation de la référence pour la prise en charge effective des cas référés.

## 6.4 Priorités pour l'aide et la coopération

La poursuite et la pérennisation des acquis du Programme de Santé Maternelle et Infantile nécessitent l'appui des partenaires au développement à travers la mise en œuvre de la feuille de route notamment dans les domaines suivants :

1. La prise en charge correcte des soins de complications obstétricales et néonatales d'urgence;
2. le renforcement des capacités de sensibilisation des agents de santé communautaire pour favoriser les accouchements en milieu hospitalier ;
3. le renforcement du système de référence et de contre - référence ;
4. le renforcement du plateau technique en santé de la reproduction ;
5. le renforcement de la compétence technique du personnel ;
6. la sécurisation des approvisionnements en produits contraceptifs et en kits prénatals.

## 6.5 Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation de la cible

40

Éléments de surveillance de l'environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Moyen
Qualité de l'enquête récente	Moyen
Capacités de traitements statistiques	Faible
Capacités d'analyses statistiques	Moyen
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	Moyen
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Faible
Publication et diffusion de l'information	Moyen



# Objectif 6

*Combattre le VIH/SIDA,  
le paludisme et d'autres maladies*

41



## CIBLE 7

### ENRAYER, D'ICI 2015, LA PROPAGATION DU VIH/SIDA ET COMMENCER À INVERSER LA TENDANCE ACTUELLE



Indicateurs	1991	1996	2000	2003
Taux de séropositivité des femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans (%)	---	---	0,0	0,0
Utilisation d'un préservatif masculin lors du dernier rapport à risque (% de la pop. Agée de 15 à 24 ans)	---	35,7		19,5
Nombre d'enfants orphelins du sida	Non disponible			
Population âgée de 15 - 24 ans ayant une bonne connaissance générale du VIH / SIDA (%)				1,6

Source : EDS 1996, EVIH 2003

#### 7.1 Situation et Tendances

Une étude récente sur le VIH (EVIH) réalisée en 2003, a révélé une prévalence du VIH de l'ordre de 0,025%. Cette faible séroprévalence ne doit pas diminuer la vigilance vis-à-vis de cette pandémie car elle se peut se développer de manière sournoise comme cela s'est produit dans d'autres pays qui étaient à faible taux de prévalence et qui ont vite basculé dans une situation alarmante.

La vigilance doit être de rigueur d'autant plus que la proportion de l'utilisation d'un préservatif masculin lors du dernier rapport à risque au sein des jeunes de 15 à 24 ans est passée de 35,7% en 1996 à 19,5% en 2003, une chute presque de moitié en moins de dix ans.

## 7.2 Cadre de réalisation de la cible

Les Comores ont conçu depuis 1989, un programme national de lutte contre le VIH/SIDA (PNLS) dont la mission principale consiste à coordonner les activités de lutte au niveau national. Toutefois, la structure nationale de coordination souffre énormément d'un manque de ressources humaines en qualité et en quantité, malgré la mise en place au niveau des îles de structures de lutte matérialisant la décentralisation de cette lutte.

Dorénavant, les activités de la lutte contre le SIDA s'inscrivent dans la nouvelle planification stratégique (2005 - 2009) qui définit non seulement le cadre stratégique de la réponse nationale et les grandes orientations stratégiques mais aussi les étapes à suivre. L'objectif général du nouveau plan stratégique est de maintenir l'Union des Comores parmi les pays à faible prévalence (moins de 1%). Le projet du Fonds Mondial ainsi que le projet régional de la Commission de l'Océan Indien (COI) dont bénéficient les Comores participent à la réalisation de cet objectif.

## 7.3 Principaux défis

Les principaux défis dans le cadre de la réalisation de cette cible sont:

- Le changement des mentalités vis - à - vis de la pandémie aussi bien au niveau des autorités que de la population ;
- l'organisation de la lutte contre le SIDA suivant un mécanisme national basé sur les principes fondamentaux des " three ones " soit, un cadre de travail, une autorité de coordination nationale et un système d'évaluation et de contrôle.

## 7.4 Priorités pour l'aide et la coopération

Les priorités pour l'aide et la coopération sont :

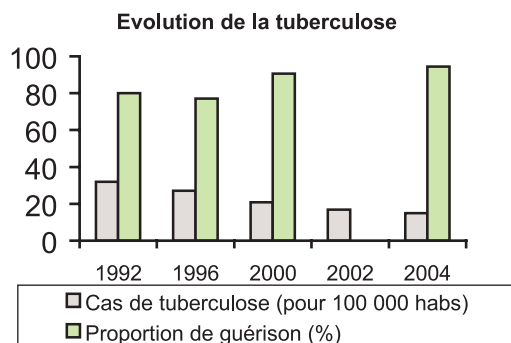
1. Le renforcement des capacités des structures centrale et insulaires chargées de la lutte contre le SIDA ;
2. la promotion de l'implication du secteur privé et des organisations à base communautaire à la mise en œuvre du plan stratégique national ;
3. l'élaboration d'un cadre juridique légal de protection des personnes vivant avec le VIH ;
4. la sécurisation et la promotion de l'utilisation des préservatifs ;
5. la mobilisation de ressources supplémentaires pour financer le Plan Stratégique national de lutte contre le SIDA ;
6. le renforcement de la sécurisation de la transfusion sanguine.

## 7.5 Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation de la cible

Éléments de surveillance de l'environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Moyen
Qualité de l'enquête récente	Moyen
Capacités de traitements statistiques	Faible
Capacités d'analyses statistiques	Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	Moyen
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Moyen
Publication et diffusion de l'information	Faible

## CIBLE 8

### ENRAYER, D'ICI 2015, LA PROPAGATION DU PALUDISME ET D'AUTRES GRANDES MALADIES ET COMMENCER À INVERSER LA TENDANCE ACTUELLE



Indicateurs	1992	1996	2000	2002	2004
Taux de mortalité liée au paludisme (pour 100 000 habitants) tout âge confondu	20	---	24		
Taux de mortalité liée au paludisme (pour 100 000 habitants) enfants de 0 à 4 ans (%)	---	---	---		
Taux de prévalence du paludisme (%)		33		34,6	
Cas de tuberculose (pour 100 000 habitants)	32	27	20,8	16,9	15,0
Cas de tuberculose soignés selon la stratégie DOTS (%)	80	77	90,6		94,5

Source : Rapport OMD 2003, EIM 2004, Rapport PNLTL 2004 & PNS 2005

## 7.6 Situation et tendances

### Le paludisme

Le paludisme reste encore la première cause de morbidité et de mortalité aux Comores. Sa prévalence est passée de 33% en 2000 à 34,6% en 2004. Les sous-populations les plus vulnérables sont constituées des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes. Le moyen de protection le plus efficace contre cette maladie reste la moustiquaire imprégnée. Son utilisation demeure assez faible malgré une nette progression, 25,7% en 2000 à 37% 2004.

Les résultats des tests réalisés ces derniers temps, montrent une baisse considérable de l'efficacité de la chloroquine de plus de 25%. Ce constat a entraîné la révision, en 2003, de la politique nationale de traitement des cas du paludisme. Cette politique a retenu l'utilisation en première ligne de traitement du paludisme, de la molécule " Artesunate + Lumefantrine (coartem) ".



**La tuberculose**

Aux Comores, la tuberculose est encore présente plus particulièrement dans l'île de Ngazidja où sont déclarés environ 72% des 102 cas diagnostiqués dans le pays en 2004. Le risque de contamination reste assez important du fait du faible taux de dépistage estimé à 32,3% en 2004 à raison de 45,3% à Ngazidja, 18,9% à Ndzuwani et 16,7% à Mwali.

Les deux raisons principales qui expliquent le faible niveau de dépistage de la maladie sont l'absence de centres de dépistage dans les structures de santé périphériques et la perception négative de cette maladie par la population.

**La lèpre**

La lèpre reste endémique aux Comores avec une prévalence de 1,6 cas pour 10 000 habitants. La majorité des nouveaux cas de lèpre (90%) sont dépistés sur l'île de Ndzuwani où le taux de détection a atteint 3,6 cas pour 10 000 habitants, en fin 2000. En 2004, on a dépisté 46 nouveaux cas de lèpre de type MB et 101 de type PB alors que l'on avait enregistré respectivement 38 et 91 nouveaux cas en 2003.

**7.7 Cadre de réalisation de la cible**

La lutte contre le paludisme a toujours été une grande préoccupation pour les autorités nationales. En effet, un programme national (PNLP) est mis en place depuis 1987. Les actions de lutte contre le paludisme n'ont pas cessé de se développer impliquant toutes les parties prenantes : les partenaires, le gouvernement et les communautés.

Un plan stratégique (2002 - 2006) pour faire reculer le paludisme a été élaboré et mis en œuvre. La promotion des moustiquaires imprégnées, incluant une distribution à base communautaire, est considérée comme la stratégie la plus efficace de lutte contre l'endémie.

La lutte contre la tuberculose a connu pratiquement la même détermination de la part des autorités nationales. Un programme de lutte contre la tuberculose et la lèpre est mis sur pieds depuis plus d'une décennie.

La lutte contre la lèpre a débuté en 1978. Le pays dispose d'un programme national de lutte contre la lèpre qui met l'accent sur l'île de Ndzuwani où la maladie sévit le plus.

**7.8 Principaux défis**

Les principaux défis à relever pour réaliser cette cible concernent:

**Le paludisme**

- L'amélioration des conditions sanitaires et financières pour la prévention (assainissement des lieux d'habitation, accessibilité à la moustiquaire imprégnée) ;
- le renforcement du traitement du paludisme par une prise en charge à base communautaire du paludisme simple et une subvention des nouveaux médicaments dont le coartem.

**La tuberculose**

- La promotion du dépistage précoce des cas de tuberculose en intégrant les activités de lutte contre la tuberculose dans les formations sanitaires périphériques ;
- le maintien du taux de guérison aux Comores, à plus de 90% à travers notamment une amélioration du contrôle de qualité des laboratoires et accessibilité aux médicaments contre les infections opportunistes.



### La lèpre

- Le renforcement des activités de décentralisation du dépistage et de prise en charge notamment par la formation des agents des postes de santé ;
- le renforcement de la mobilisation sociale dans le dépistage de nouveaux cas de lèpre.

## 7.9 Priorités pour l'aide et la coopération

L'aide et la coopération devraient porter en priorité sur :

### Le paludisme

1. Une meilleure accessibilité de la moustiquaire imprégnée de longue durée et l'empoisonnement des gîtes larvaires ;
2. la mise en place d'un dispositif de re-imprégnation à l'insecticide des anciennes moustiquaires ;
3. le renforcement du traitement préventif intermittent du paludisme, en incluant, dans chaque kit de consultation prénatale une moustiquaire imprégnée et des médicaments ;
4. le renforcement de la lutte antivectorielle et assainissement du milieu.

### La tuberculose

5. la mise en place d'un système efficace de détection précoce des cas de tuberculose ;
6. l'extension de la stratégie DOTS sur toute l'étendue du territoire national à travers la mise en place d'un réseau de supervision ;

### La lèpre

7. la responsabilisation des médecins - chefs de district pour la gestion des activités d'élimination de la lèpre dans leurs aires sanitaires ;
8. l'intégration de la lutte contre la lèpre dans le paquet minimum de santé dans les centres périphériques ;
9. le renforcement des capacités des ONG et des communautés dans la lutte contre le paludisme, la tuberculose, la lèpre et les autres maladies.

## 7.10 Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation de la cible

Éléments de surveillance de l'environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Moyen
Qualité de l'enquête récente	Moyen
Capacités de traitements statistiques	Moyen
Capacités d'analyses statistiques	Moyen
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	Moyen
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Faible
Publication et diffusion de l'information	Moyen



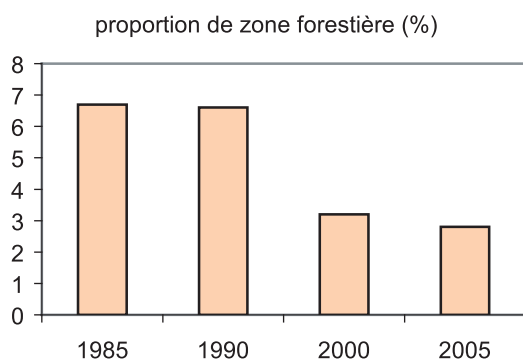
# Objectif 7

*Assurer un environnement durable*



## CIBLE 9

### INTÉGRER LES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES POLITIQUES NATIONALES ET INVERSER LA TENDANCE ACTUELLE À LA DÉPERDITION DES RESSOURCES ENVIRONNEMENTALE



Indicateurs	1985	1990	2000	2005
Proportions de zones forestières (%)	6,7	6,6	3,2	2,8
Aires protégées (% de la superficie totale)	-	-	0,6*	9,3**
Développement et mise en œuvre de stratégies nationales pour le développement durable	OUI			

Source : AGRAR 1985 ; FAOSTAT ; FRA 2000 ; Version préliminaire du rapport national/ Evaluation des ressources forestières Mondiale 2005.

#### 8.1 Situation et tendances

48

Aux Comores, depuis le début des années 90, la problématique du développement durable bénéficie d'un intérêt croissant de la part des pouvoirs publics et de la société civile. Ceci résulte de la menace de plus en plus grandissante liée à l'utilisation non rationnelle des ressources environnementales. Toutefois, malgré les efforts accomplis, la prise en compte transversale de la problématique du développement durable et de l'environnement au niveau des stratégies, des politiques et des programmes demeure insuffisante et la tendance à la détérioration des ressources naturelles se maintient.

Au niveau des forêts, les estimations font état de 438 ha de forêt qui disparaissent chaque année suite à la recherche de nouvelles terres agricoles essentiellement, de bois de feu, de bois d'œuvre et de bois de service.

(\*) Ne représente qu'une estimation de la partie terrestre de la première aire protégée marine créée aux Comores "le Parc marin de Mwali" et dont la superficie (404 km<sup>2</sup>) est deux fois celle de l'île.

(\*\*) Proportion totale des sites retenus sur l'ensemble du territoire national pour la création du réseau d'aires protégées.

En 1985, la forêt naturelle comorienne couvrirait moins de 9% de la superficie géographique totale à Ngazidja, 7% à Mwali et à peine 5% à Ndzuwani traduisant une situation devenue très critique de quasi-disparition de l'espace forestière du pays. Les estimations issues du rapport de la FAO sur l'Evaluation des ressources forestières mondiale (FRA 2000) montrent que la dégradation se poursuit puisque la proportion des zones forestières par rapport au territoire national est passée de 6,6% en 1990 à 3,2% en 2000. Une étude récente de la Direction nationale de l'environnement estime cette proportion à 2,8 % en 2005.

Les Comores présentent un potentiel d'un grand intérêt du point de vue diversité biologique au niveau de la faune (terrestre et marine) et de la flore. Mais la dégradation accélérée de l'environnement menace à terme la survie de la faune et de la flore notamment par la perte d'habitats naturels des espèces.

La part du territoire national constituée de zones protégées pour la préservation de la biodiversité demeure faible avec seulement 0,6%. Toutefois, un réseau d'aires protégées est en cours de création sur un certain nombre de sites représentant près de 9,3 % de la superficie totale du pays.

## 8.2 Cadre de réalisation de la cible

S'agissant du cadre de réalisation de la cible, les Comores disposent d'une Politique Nationale de l'Environnement (PNE), d'un Plan d'Action Environnemental (PAE), et d'une Loi-cadre sur l'environnement. Par ailleurs, le pays a ratifié plusieurs conventions internationales relatives à l'environnement, dont la Convention sur la diversité biologique, en plus des conventions concernant les changements climatiques, le commerce international des espèces menacées d'extinction, la protection des zones humides, la lutte contre la désertification, la protection du patrimoine mondial et le droit de la mer. Toutefois l'absence d'une mise en œuvre effective de ces textes compromet la protection durable de l'environnement.



Parallèlement, une réflexion est menée pour établir une stratégie à long terme en matière de prévention et lutte contre la pollution par les déchets. Aussi, les Comores viennent de ratifier les conventions, sur l'intervention en haute mer en cas d'accident, sur la responsabilité civile pour les dommages et celle portant création d'un fond international d'indemnisation. De plus, le pays prend part au projet de la Commission de l'Océan Indien (COI) sur le déversement des hydrocarbures dans la région.

S'agissant des actions en cours on peut citer notamment les réformes institutionnelles concernant :

- la création d'une Commission Nationale pour le Développement Durable et des Commissions Régionales (une par île) ;
- un programme de conservation des forêts naturelles ;
- une réforme profonde du cadre institutionnel du pays pour une gestion plus participative et décentralisée des activités de Développement Durable ;
- la création d'Agences autonomes pour la mise en oeuvre de la politique nationale de l'Environnement ;
- la création d'un réseau national d'aires protégées ;
- la préparation de la communication nationale initiale sur les Changements climatiques.

Malgré les efforts consentis, l'analyse des modes de mise en valeur du milieu montre une exploitation peu rationnelle des ressources naturelles qu'elles soient terrestres ou marines ; ce qui dénote l'absence d'une vraie politique d'aménagement du territoire.

### 8.3 Principaux défis

Pour assurer à la fois une intégration large des principes du développement durable dans les politiques nationales et une inversion réussie de la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales, les Comores doivent relever les principaux défis suivants:

- L'adoption et mise en application d'une loi forestière incluant les mesures de conservation forestières et de reboisement des zones affectées ;
- la préservation de l'environnement urbain dans un contexte d'urbanisation à travers la définition d'une politique de la ville (gestion des déchets, espaces verts, désenclavement) et la mise en place d'un plan cadastral général ;
- la prise en compte transversale de la problématique du développement durable et de l'environnement au niveau des stratégies, des politiques, et des programmes.

### 8.4 Priorités pour l'aide et la coopération

Les priorités pour l'aide et la coopération sont les suivantes :

1. la multiplication appropriée des aires protégées et leur mise en réseau ;
2. le développement des capacités requises pour mettre en place et opérationnaliser un fonds fiduciaire environnemental ;
3. la gestion intégrée des zones côtières ;
4. la valorisation des ressources forestières et de la biodiversité ;
5. le renforcement des capacités des ressources humaines en matière de gestion forestière et gestion de la zone côtière ;
6. la vulgarisation de l'utilisation des produits de substitution au bois de chauffe et au sable marin ;
7. l'appui au développement d'activités économiques de substitution compatibles avec les objectifs de préservation et d'utilisation rationnelle des ressources naturelles ;
8. le renforcement et la redynamisation des associations de développement communautaires, des ONG, des associations ULANGA de protection et de conservation de la nature.
9. la mise en œuvre et la réactualisation effective des textes et lois existantes.

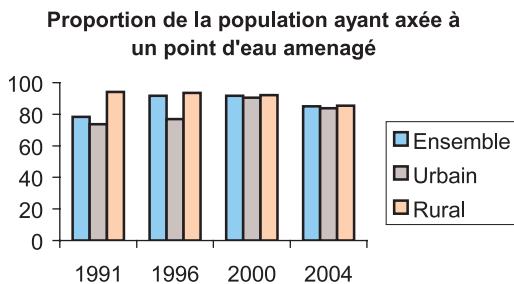
### 8.5 Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation de la cible

Eléments de surveillance de l'environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Faible
Qualité de l'enquête récente	Faible
Capacités de traitements statistiques	Moyen
Capacités d'analyses statistiques	Moyen
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	Faible
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Faible
Publication et diffusion de l'information	Moyen



## CIBLE 10

### RÉDUIRE DE MOITIÉ, D'ICI 2015, LA PROPORTION DE LA POPULATION PRIVÉE D'UN ACCÈS RÉGULIER À L'EAU POTABLE



Indicateurs	1991	1996	2000	2004
Population ayant un accès régulier à un point d'eau aménagé (%)	78,3	91,6	91,8	85,1
Population ayant un accès régulier à un point d'eau aménagé en milieu rural (%)	73,7	76,9	90,4	91,0
Population ayant un accès régulier à un point d'eau aménagé en milieu urbain (%)	94,2	93,6	92,2	82,2

Source : RGPH 1991, EDS 1996, MICS 2000 & EIM 2004

## 8.6 Situation et tendances

La proportion de la population ayant un accès régulier à un point d'eau aménagé est passée de 78,3% en 1991 à 85,1 % en 2004. Même si les progrès réalisés dans le domaine sont significatifs il y a lieu de signaler que cette proportion avait atteint 91,8% en 2000 et qu'elle est donc entrain de décroître. L'EIM a montré que les sources d'approvisionnement en eau les plus utilisées par les ménages sont les robinets publics ou bornes fontaines pour 30,6% et la récupération des eaux des pluies dans les citernes pour 24,2%.

Ces résultats sont à relativiser car les normes de potabilité retenues par les différentes enquêtes considèrent l'eau des différentes sources comme potable alors qu'elle est souvent de qualité douteuse. En effet, si la couverture en eau semble acceptable en quantité, à Mwali et Ndzuwani, la qualité salubre de l'eau consommée par la population est loin d'être confirmée.

Une meilleure protection et gestion de la ressource au niveau des trois îles, passe par une préservation des milieux forestiers qui tapissent les bassins versants, limitant l'érosion, facilitant le stockage et la restitution des volumes d'eau ruisselés.

## 8.7 Cadre de réalisation de la cible

Les réalisations en matière d'approvisionnement en eau potable ont connu un essor particulier depuis le début des années 90 avec un appui important de la communauté internationale notamment au travers les projets Fonds d'Appui au Développement Communautaire et PPMR.

Un nouveau programme de développement des infrastructures sociales et économiques de base est en cours d'élaboration par le gouvernement. Une des composantes de ce programme est la réhabilitation et l'extension de l'approvisionnement en eau. Cette composante financera le renforcement des capacités des comités de gestion de l'eau et les campagnes d'Information, Education, Communication (IEC) sur la gestion de l'eau, l'assainissement et l'hygiène.

## 8.8 Principaux défis :

Les principaux défis à relever pour atteindre la cible sont :

- L'élaboration, l'actualisation et l'application effective des schémas directeurs d'adduction d'eau et d'assainissement dans les agglomérations et zones rurales ;
- l'information, la sensibilisation et l'éducation des populations à l'utilisation rationnelle des ressources en eau ;
- accroître le volume d'eau potable distribuée à la population ;
- l'amélioration de la qualité de l'eau consommée par la population.

## 8.9 Priorités pour l'aide et la coopération

Les priorités pour l'aide et la coopération au niveau de la cible sont:

1. L'exploration de nouvelles sources et l'extension des sources existantes notamment à Ngazidja ;
2. le renforcement des capacités des ressources humaine et matériel dans l'exploitation et l'amélioration de la qualité de l'eau.

## 8.10 Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation de la cible

52

Eléments de surveillance de l'environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	faible
Qualité de l'enquête récente	Moyen
Capacités de traitements statistiques	Faible
Capacités d'analyses statistiques	Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	faible
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Faible
Publication et diffusion de l'information	Moyen





# Objectif 8

*Mettre en place un partenariat  
mondial pour le développement*

## CIBLE 15

### TRAITER GLOBALEMENT LE PROBLÈME DE LA DETTE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, PAR DES MESURES D'ORDRE NATIONAL ET INTERNATIONAL PROPRES À RENDRE LEUR ENDETTEMENT VIABLE À LONG TERME



Indicateurs	2001	2002	2003	2004
Encours de la dette extérieure (millions de francs comoriens)	112873,6	88214,7	81092,5	66384,7
Service de la dette extérieure (millions de francs comoriens)	3890,9	3784,2	3424,6	3433,4

Source : Ministère des finances, Direction de la dette extérieure 2004

#### 9.1 Situation et tendances

Le niveau du service de la dette, bien qu'en baisse, constitue un fardeau important qui freine les efforts de développement du pays. Le service de la dette a représenté environ 12% des exportations du pays durant ces quatre dernières années.

L'encours de la dette extérieure est évalué en fin septembre 2004, à 264 millions de dollars y compris un montant d'arriérés de 76,8 millions de dollar. Cet encours représente environ 71% du PIB et 520% des exportations de biens et services de cette même année.

Par ailleurs, la situation de la dette intérieure est tout aussi alarmante. Elle atteindrait plus de 4 milliards FC, compte non tenu des arriérés de salaires des agents de l'Etat. En rajoutant ces arriérés de salaires, la dette intérieure dépasserait 8 milliards de FC en fin 2004.

## 9.2 Cadre de réalisation de la cible

La dette intérieure et extérieure du pays figure parmi les principales entraves au développement des Comores. Dans le DSRP, le gouvernement a identifié comme actions prioritaires l'assainissement des finances publiques dans le cadre de la décentralisation en s'attaquant particulièrement au problème chronique des arriérés. Les Comores sont éligibles à l'IPTE et opèrent les réformes requises pour la réduction et l'annulation de leur dette.

## 9.3 Principaux défis

Les principaux défis concernant cette cible sont pour les Comores:

- L'atteinte des points de décision et d'achèvement de l'initiative PPTTE ;
- la mise en place d'une politique optimale de gestion de la dette tant intérieure qu'extérieure.

## 9.4 Priorités pour l'aide et la coopération

Les priorités pour l'aide et la coopération au niveau de la cible sont:

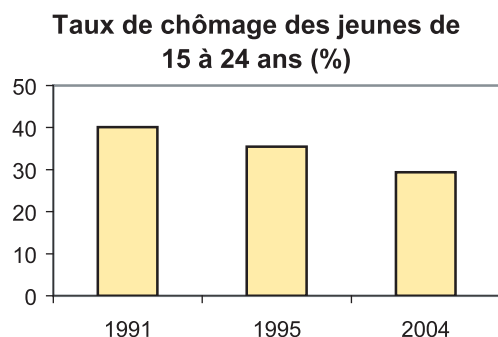
1. la conclusion de programmes économiques et financiers durables avec les institutions financières internationales (Banque Mondiale, FMI) ;
2. le renforcement de la bonne gouvernance ;
3. l'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTTE ;
4. l'amélioration de la compétitivité de l'économie ;
5. la création d'un environnement favorable à l'investissement.

## 9.5 Environnement pour le suivi et l'évaluation de la cible

Éléments de surveillance de l'environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Moyen
Qualité de l'enquête récente	Faible
Capacités de traitements statistiques	Moyen
Capacités d'analyses statistiques	faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	faible
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Faible
Publication et diffusion de l'information	Faible

## CIBLE 16

### EN COOPÉRATION AVEC LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, FORMULER ET APPLIQUER DES STRATÉGIES QUI PERMETTENT AUX JEUNES DE TROUVER UN TRAVAIL DÉCENT UTILE



Indicateurs	1991	1995	2004
Taux de chômage des 15 à 24 ans	40,1	35,5	29,4

Source : RGPH 1991, EBC 1995 & EIM 2004

### 9.6 Situation et tendances

Aux Comores le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans a connu une régression continue durant la dernière décennie passant 40,1% en 1991 à 29,4 % en 2004. Cette baisse ne devrait toutefois pas masquer le fait que la jeunesse comorienne est confrontée à des graves problèmes d'emploi. L'EIM montre que 44,6% des chômeurs appartiennent à la classe d'âge des 15-24 ans. Par ailleurs, la proportion de jeunes de 15 à 24 ans au chômage est deux fois plus élevée chez les filles que les garçons.



## 9.7 Cadre de réalisation de la cible

Les politiques de développement menées dans le pays, ont contribué à la création d'un certain nombre d'emplois privés, sans pour autant qu'une politique et stratégie nationales n'ait été définie en matière d'emploi. D'une part, la Direction des Affaires Economiques conditionne en partie la délivrance d'un agrément au nombre d'emplois que va engendrer le projet à mettre en place. D'autre part, des projets comme AMIE, AIEB et l'association pour la Promotion du Secteur Privé (APSP) en son temps, ont contribué à la promotion de l'emploi des jeunes.

Une étude récente a montré que les mesures et actions prises pour créer un environnement propice à la création sont insuffisantes. Le gouvernement vient de lancer l'élaboration d'une stratégie nationale de l'emploi visant particulièrement l'insertion des jeunes au travers une formation professionnelle appropriée.

## 9.8 Principaux défis

Les principaux défis pour les Comores en ce qui concerne cette cible, sont:

- L'adéquation entre la formation et l'emploi ;
- la mise en place d'une politique efficace de l'auto-emploi pour les jeunes;
- la promotion du secteur privé.

## 9.9 Priorités pour l'aide et la coopération

Les priorités pour l'aide et la coopération concernent :

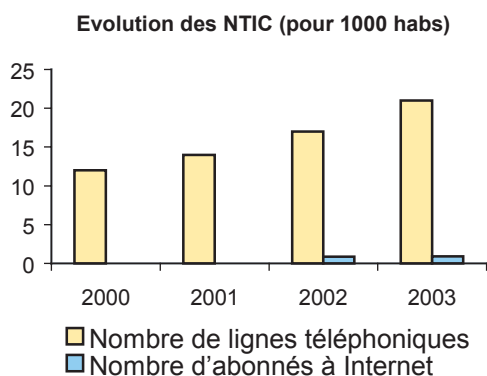
1. l'amélioration de la compétitivité de l'économie ;
2. la mise en place d'un fonds de soutien d'insertion pour la promotion de l'emploi des jeunes ;
3. la redynamisation et la réhabilitation des centres de formation professionnelle.

## 9.10 Environnement pour le suivi et l'évaluation de la cible

Eléments de surveillance de l'environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Moyen
Qualité de l'enquête récente	Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort
Capacités d'analyses statistiques	Fort
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	Faible
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Faible
Publication et diffusion de l'information	Faible

## CIBLE 18

**EN COOPÉRATION AVEC LE SECTEUR PRIVÉ, FAIRE EN SORTE QUE LES AVANTAGES DES NOUVELLES TECHNOLOGIES, EN PARTICULIER DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, SOIENT ACCORDÉS À TOUS**



Indicateurs	2000	2001	2002	2003
Nombre de lignes téléphoniques (pour 1000 habitants)	12	14	17	21
Nombre d'abonnés à Internet (pour 1000 habitants)			0,88	0,90

Source : Direction Commerciale de la SNPT, Comores 2003.

### 9.11 Situation et tendances

En matière de Technologie de l'Information et de la Communication, le pays a enregistré des avancées significatives. Le nombre de lignes téléphoniques fixes pour 1000 habitants a connu une croissance, passant de 12 en 2000 à 21 en 2003. Par contre, on ne dispose pas de données sur la proportion de la population qui possède un ordinateur. Le nombre d'abonnés à Internet pour 1000 habitants qui se situe à 0,9 en 2003, reste encore insignifiant. On assiste ces trois dernières années à une multiplication des cybers - cafés, dans les centres - villes qui facilitent l'accès à Internet à une bonne frange de la population.





## 9.12 Cadre de réalisation de la cible

Le réseau téléphonique du pays permet d'exploiter environ 60 % de la capacité installée, alors qu'il y a une demande de raccordements téléphoniques non encore satisfaite. Cette situation quelque peu paradoxale s'explique par la saturation des câbles actuels. Le téléphone mobile est venue désengorger quelque peu la Société des Télécommunications. Toutefois, les coûts excessifs en vigueur au niveau de la téléphonie mobile la rendent inaccessible à une bonne partie de la population.

## 9.13 Principaux défis

Les principaux défis concernant cette cible sont :

- L'amélioration de la qualité et la réduction des coûts des prestations ;
- le développement d'une politique de vulgarisation de l'outil informatique notamment par une fiscalité appropriée, en particulier dans les écoles et foyers.

## 9.14 Priorités pour l'aide et la coopération

Les priorités pour l'aide et la coopération dans le cadre de cette cible :

1. Le renforcement de la capacité des réseaux de communication et la vulgarisation des NTIC ;
2. la redynamisation et le renforcement du partenariat dans les NTIC à travers les institutions et mécanismes d'intégration régionale (UA, COI, NEPAD, etc.).
3. la libéralisation de la téléphonie mobile et l'accès à Internet.

## 9.15 Environnement pour le suivi et l'évaluation de la cible

Éléments de surveillance de l'environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Moyen
Qualité de l'enquête récente	Faible
Capacités de traitements statistiques	Faible
Capacités d'analyses statistiques	faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	Faible
Mécanisme d'évaluation et de management de l'information	Faible
Publication et diffusion de l'information	Faible

# BIBLIOGRAPHIE

1. Banque Centrale des Comores, Rapport annuel, 2000, 2001, 2002 et 2003
2. Banque Centrale des Comores, Note de conjoncture 2004
3. Ministère des finances et du Budget, Loi des finances 2005
4. Comores - FAO, Opérationnalisation de la stratégie du secteur rurale 2001
5. Comores - PNUD, Conservation de la biodiversité et développement durable aux Comores : document de projet COI/97/G32, 1997
6. Comores - PNUD, Evaluation Finale du projet COI/97/G32 Conservation de la biodiversité et développement durable aux Comores 2002
7. Commissariat Général au Plan, Pauvreté & éducation : étude élaborée dans le cadre du DSRP 2002
8. Comores - UNICEF, Programme de coopération 2003 - 2007, édition 2002
9. Comores - PNUD, Environnement macroéconomique des Comores : étude sectoriel dans le cadre de l'élaboration du DSRP
10. Comores - PNUD, Rapport national sur les OMD 2003
11. Comores - PNUD, Rapport national sur le développement humain, 1997, 2001
12. Comores - UNEP & DGIC, Atlas des ressources côtières de l'Afrique Orientale, édition 2002
13. J. L. DUBOIS, peut-on s'appuyer sur le capital socioculturel pour réduire la pauvreté aux Comores, Document de travail 1997
14. OMS, Rapport sur la santé dans le monde 2005
15. PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2003, 2004
16. Ministère de l'équipement et de l'énergie, Projet " infrastructure, eau, environnement " : étude d'impact sur l'environnement, 1999
17. Comores - UNFPA, Rapport d'évaluation de la mortalité maternelle intra hospitalière 2005
18. Commissariat Général au Plan, Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté : Document intérimaire, 2003
19. Comores - FAO, Rapport national préliminaire dans le cadre de l'évaluation des ressources forestières mondiales 2005
20. Comores - UNICEF, Analyse de la situation des enfants et des femmes aux Comores, 2000
21. Ministère de l'éducation nationale, Plan directeur de l'éducation et de la formation 2005 - 2009
22. Comores - PNUD, la pauvreté aux Comores : Concepts, mesure et analyse, édition 2000
23. Comores - SNU, Analyse commune de la situation de développement de l'Union des Comores
24. Comores - SNU, Plan cadre pour l'assistance des agences du système des nations unies au développement des Comores 2003 - 2007, édition 2002
25. Ministère de la production et de l'environnement, stratégie nationale et plan d'action pour la conservation de la diversité biologique 2000
26. Ministère de la production et de l'environnement, Programme national d'investissement à moyen terme dans le cadre du NEPAD-PDDAA 2004
27. Comores- PNUD, Diagnostic des forêts naturelles de Ndzuwani 2003
28. Commissariat Général du Plan, Les dimensions non monétaires de la pauvreté, EIM 2004
29. Ministère de la production et de l'environnement, Opérationnalisation de la stratégie du secteur rural 2001
30. Comores - UE, projet de développement des cultures vivrières et appui semencier (DECVAS)
31. Ministère de la solidarité et de la santé, Feuille de route des Comores basée sur des résultats pour accélérer l'atteinte des OMD 2005
32. Comores - UNFPA, Rapport national CIPD +10, 2004

33. Ministère des affaires sociales et des reformes administratives, Rapport d'évaluation nationale de la plate-forme d'action de Beijing (Beijing +10) Avril 2004
34. Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, La pauvreté aux Comores : concepts et méthodes, Mars 2005
35. Ministère des affaires sociales et des reformes administratives, Politique nationale de santé, février 2005
36. Comores - PNUD, Pauvreté et inégalité : analyse de l'EIM 2004, février 2005
37. Ministère du plan et de l'aménagement du territoire - PNUD, Pauvreté, inégalité et marché du travail dans l'Union des Comores : éléments d'analyse fondés sur l'EIM de 2004, février 2005
38. Ministère de l'éducation nationale, Plan Directeur de l'Education et de la Formation 2005 - 2009, janvier 2005
39. Ministère de l'éducation nationale, Plan national d'action de l'Education pour tous à l'horizon 2015, novembre 2004
40. Comores - UNICEF, réussir le développement intégral du jeune enfant aux Comores, octobre 2002
41. Commissariat général au plan, Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté document intérimaire, juin 2003



Le PNUD est le réseau mondial de développement dont dispose le système des Nations Unies. Il prône le changement, et relie les pays aux connaissances, expériences et ressources dont leurs populations ont besoin pour améliorer leur vie. Nous sommes présents sur le terrain dans 166 pays, les aidant à identifier leurs propres solutions aux défis nationaux et mondiaux auxquels ils sont confrontés en matière de développement. Pour renforcer leurs capacités, ces pays peuvent s'appuyer à tout moment sur le personnel du PNUD et son large éventail de partenaires.





Le Système des Nations Unies est présent dans le monde entier. Ses activités portent sur l'ensemble des secteurs économique et social et sur celui des secours d'urgence. La conviction que l'élimination de la pauvreté et l'amélioration des conditions d'existence des peuples du monde entier sont indispensables à l'instauration des conditions requises pour établir une paix durable dans le monde guide l'activité de l'ONU.

Publié par :  
Système des Nations Unies  
Maison des Nations Unies  
B.P. 648 Moroni - Hamramba  
Union des Comores  
Tél. : 269 731 088  
269 731 089  
269 731 558  
269 731 559

E-mail : [fo.com@undp.org](mailto:fo.com@undp.org)  
Site Internet : [www.km.undp.org](http://www.km.undp.org)  
Design et Layout : D.T.A. Services  
Impression :  
Copyright © SNU/Comores 2005